

Une prise d'eau empoisonnée

L'ONCLE SAM OPTIMISTE

Production industrielle et emplois au plus haut point depuis 1930. — Les salaires ne progressent néanmoins pas assez.

Suivant le bulletin mensuel du Département du Commerce, la production industrielle et la situation des emplois aux Etats-Unis sont à leur plus haut point depuis l'automne de 1930. Puisse-t-on pouvoir en dire autant au Canada!

On sait que le président Roosevelt a récemment fait connaître qu'il étudiait, en coopération avec les principaux chefs d'industrie, le moyen de remédier à l'infériorité des salaires qui ne sont pas au niveau de la production. Le chômage devrait également être réduit.

L'indice de la production industrielle est estimé actuellement à 90 en prenant pour base 100, niveau de 1923 à 1935. L'an dernier ce chiffre était 74.

Les emplois dans les manufactures ont atteint l'indice 83.5 en septembre, chiffre le plus élevé depuis novembre 1930. Durant ce mois de septembre, 335,000 personnes environ ont été réemployées par les industries.

Le nombre des salaires a monté de 3.6 points sur la moyenne, mais dix-huit industries sur quatre-vingt-dix ont signalé une diminution.

Les cours des matières de première nécessité ont peu varié en octobre; ceux des valeurs ont généralement monté.

L'activité des affaires en octobre a continué à progresser, l'extension de la production industrielle étant accompagnée par une augmentation du volume des transports et une amélioration de la situation du chômage. Les revenus agricoles ont également progressé.

La production de l'industrie automobile s'est fortement accentuée après avoir atteint le point le plus bas pour l'année en septembre.

Toutes les considérations précédentes indiquent donc, d'après les chiffres officiels, un sérieux redressement dans les affaires en général.

FIGARO

ABUS DE LA PLOUTOCRATIE

Elle cherche à les éterniser aux Etats-Unis avec la connivence des tribunaux. — Un contrôle plus sévère sur les holdings. — Une carte électorale.

On s'attend à Washington à une lutte très sérieuse sur les "holdings", compagnies contrôlant plus ou moins les services d'utilité publique, en raison de la décision d'un juge fédéral de Baltimore que, dans son ensemble, la loi concernant ces compagnies est contraire à la Constitution, selon l'habitude presque générale des juges américains de rendre leurs décisions pour le gouvernement lorsqu'il est républicain, et contre lorsqu'il est démocrate.

La plupart des membres de la SEC (Securities and Exchange Commission) croient que la décision de Baltimore accentuera la résistance de l'industrie des services d'utilité publique et que, par suite, les "holdings" refuseront de se faire enregistrer à la Commission le 1er décembre, comme l'indique la loi qui les concerne.

S'il en est ainsi, cette vaste industrie sera pour ainsi dire en état de résistance contre la loi qui tire son origine de la tentative faite par l'administration Roosevelt pour simplifier l'organisation de ces compagnies, éliminer celles qui seraient superflues et régler les autres. Beaucoup de ces "holdings", tant aux Etats-Unis qu'au Canada, ont commis de formidables extorsions aux dépens du public.

Il est certain que le gouvernement luttera de toutes ses forces s'il se trouve en présence d'un refus général de se faire enregistrer.

La loi telle qu'elle a été votée, avec quelques modifications cependant, est très sévère. Elle prévoit des amendes et même des peines de prison pour les firmes qui refusent de se faire enregistrer. Si la Commission exige l'observation absolue de la loi, il en résultera une action judiciaire à laquelle le gouvernement prendrait une part active.

La SEC ne se considère pas liée par la décision de Baltimore et poursuivra vraisemblablement et individuellement toute compagnie qui ne se fera pas enregistrer.

On pense même dans certains milieux que cette question pourrait prendre de l'extension et être mêlée intimement à la campagne électorale de 1936.

SCARAMOUCHE.



LA CIVILISATION MUSSOLINIENNE

Les esclaves éthiopiens libérés n'ont plus qu'à devenir soldats ou chômeurs.

ENTRE LE PLOMB ET LA FAIM.

L'occupation d'une fraction territoriale de l'Ethiopie par les "civilisateurs" italiens a des résultats inattendus. La première chose qui frappe les émissaires de Benito l'Africain dans les lieux conquis fut d'abolir l'esclavage... d'un trait de plume et à grand renfort de proclamations inspirées, on peut le supposer, par le plus pur humanitarisme.

Mais il est arrivé ceci, c'est que les nombreux esclaves ainsi libérés ne sont bientôt aperçus qu'ils n'avaient que changé de maîtres et que leurs nouveaux "boss" n'étaient pas moins embêtants que leurs anciens patrons.

Ces malheureux, qui avaient été, jusqu'alors, contraints à porter de lourdes charges, ont été priés par le percepteur de la région de se débarrasser du contenu de leurs portefeuilles.

Soulagés de ce fardeau, ils ont reçu en échange un équipement complet avec cartouchières chargées, sac plein de sable et paquetage réglementaire.

Rassemblés dans des camps d'entraînement, ces hommes, qui avaient dû jusqu'ici obéir sans murmurer aux ordres de leurs maîtres, ont été confiés à des instructeurs civilisés qui leur ont appris à défilier au pas cadencé, à faire l'exercice, à épucher les patates, à balayer une cour de quartier, à astiquer des boutons, à nettoyer les chaussures et à saluer militairement.

Bien entendu, ils ont été débarrassés du ridicule petit os qui indiquait leur état et ont été invités à se parer de beaux galons, d'épaulettes et de panaches.

Quelques-uns d'entre eux, rebelles au progrès, ont préféré retourner chez leurs anciens employeurs mais ceux-ci leur ont fait justement remarquer que s'ils avaient été contraints de les nourrir alors qu'ils étaient leurs esclaves, ils ne sauraient, en période de crise, s'embarasser d'un personnel superflu et les ont engagés, en conséquence, à s'inscrire au chômage.

Nantis maintenant de la liberté de ne rien faire et de la perspective d'un chômage jusqu'alors inconnu, ils se demandent si cette liberté dont ils ne savent que faire ne serait pas plutôt un nouvel esclavage imaginé par les "démons du nord" pour dupier leur naïveté séculaire. Ils n'ont plus qu'à choisir entre... manger du plomb ou crever de faim.

MISTIGRIS

DEUX OURSONS POUR LA BELGIQUE

M. Armand Brassard, directeur du Jardin Zoologique de Charlebourg, Qué., annonce le départ pour la Belgique de deux oursons canadiens, cadeau du "Zoo" de Charlebourg au "Zoo" de Bruxelles. L'an dernier, deux petits ours noirs du Canada ont aussi été envoyés au Jardin Zoologique d'Anvers. Leur succès a été si grand que le directeur du Jardin de Bruxelles, M. Henry, a voulu s'en procurer.

BONNE REPARTIE

— Tu ne m'y prendras plus à venir en ville avec toi. — Qu'est-ce que tu as donc? — Il n'y a pas une femme qui ne te fasse tourner la tête. — Comme tu es injuste! Je cherche seulement à trouver une jolie forme de chapeau pour te faire une surprise. Oh, chéri.

NOS FAMEUX EXPERTS ATTENDENT-ILS LE RÉSULTAT DES ÉLECTIONS PROVINCIALES AVANT DE S'ORIENTER? — ÇA NE VA PAS!

Depuis que le Comité exécutif a enjoint à la Commission de l'Aqueduc de demander de nouvelles soumissions, pour la prise d'eau, tout est resté dans le statu quo.

Il semble que cette Commission de l'Aqueduc soit en train de perdre tout crédit à l'hôtel-de-ville. Sa proposition de construire une prise d'eau de plus de \$2,000,000 quand la Ville n'était autorisée à emprunter que \$1,200,000 paraît scandaleuse.

La Commission de l'Aqueduc et ses ingénieurs auraient décidé d'attendre le résultat des élections provinciales avant de recommander quoi que ce soit de nouveau. Qu'ils prennent garde! La masse des contribuables a les yeux sur eux, et cela ne passera pas comme une lettre à la poste. Ils veulent faire augmenter le chiffre de l'emprunt.

CIVIS

LE DR. FAUTEUX DE L'AVANT

La population de Sainte-Marie lui fera de nouveau confiance. — Adversaires de paille et dans la paille.

Le Dr. Gaspard Fauteux naquit à Saint-Hyacinthe en 1898. Il a donc aujourd'hui 37 ans et l'on peut dire sans crainte que la voie du succès s'ouvre très large devant lui, car "bon sang ne peut mentir".

Son père, Homer Fauteux, dentiste et régulateur du comté de Beauce, épousa Héva Mercier, fille de l'hon. Honoré Mercier, ancien premier ministre de la province de Québec. Il est donc le petit-fils du grand patriote Honoré Mercier, le neveu de sir Lomer Gouin, ancien premier ministre et lieutenant-gouverneur du Québec, et de l'hon. Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts dans le cabinet provincial. Avec de tels exemples sous les yeux, le Dr. Fauteux ne pouvait certes que faire son chemin.

Député de Sainte-Marie depuis 1931, il a comme adversaires, dans la présente lutte, M. Candide Rochefort, candidat de l'Alliance Nationale, très improprement dite Libérale, et le docteur J.-N. Boucher, indépendant, quantité négligeable. Ce candidat fait preuve d'une grande candeur en venant se frotter au docteur Fauteux. Il y laisserait son dépôt, avec tant d'autres candidats, le 25 novembre, qu'il ne faudrait nullement s'en étonner.

Quatre sessions législatives ont fait du docteur Fauteux un "débat" de tout premier ordre. Entre les sessions, il étudie les questions économiques et sociales, de sorte qu'à la Législature il n'est jamais pris au dépourvu. D'une nature indépendante, il ne craint pas d'exprimer sa pensée lorsqu'il croit que cette expression hâtera la marche du progrès. S'il est particulièrement bien renseigné sur les problèmes de l'heure, c'est qu'il ne se contente pas d'étudier par le livre, mais sur place.

À la Législature, le docteur Fauteux s'est institué le champion de la ville de Montréal. Chaque fois que celle-ci a eu besoin de son appui, particulièrement en ce qui concerne les allocations de chômage, "bills" dommageables à la

métropole, le docteur Fauteux s'est toujours empressé de répondre: "Je suis prêt!" Il s'est aussi fait le champion des petits commerçants contre les magasins en série.

Démocrate sincère, il a établi son "home" en plein centre de Sainte-Marie et, au plus fort de la crise, sa porte était ouverte à tous les solliciteurs. Si l'on additionnait les heures par lui consacrées au soulagement des misères ouvrières, on arriverait à un total formidable. Combien de pauvres gens de Sainte-Marie doivent au Dr Fauteux d'avoir pu traverser cette époque critique sinon dans l'abondance, du moins dans une aisance relative.

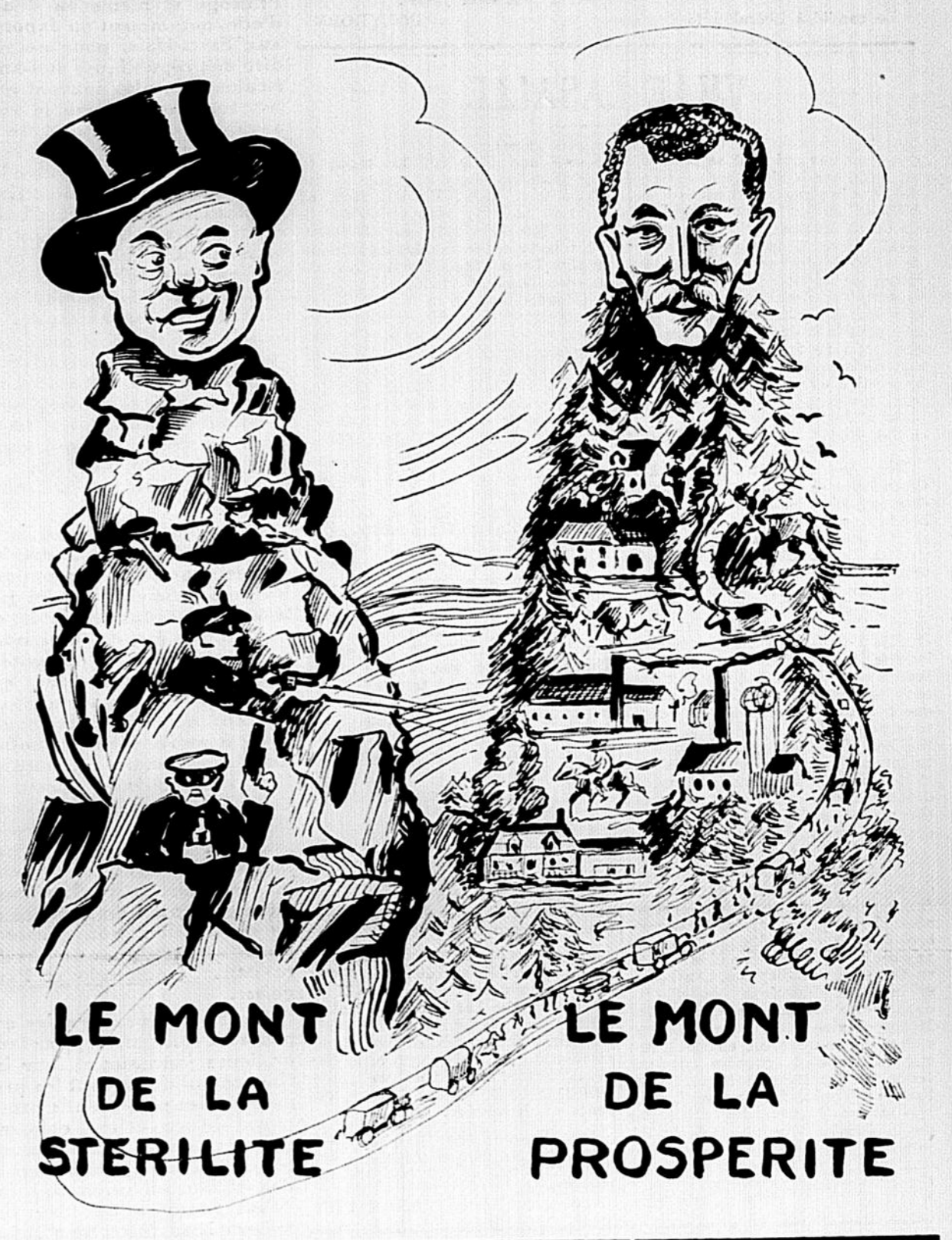
M. Candide Rochefort, lui, n'a jamais demeuré dans Sainte-Marie, où il vient de louer une chambre durant la période électorale. Il a déjà fait mine de se pencher sur la misère du peuple, mais il ne saurait offrir un record comparable, même de loin, aux états de service du docteur Fauteux, tant il y a loin entre la théorie et la pratique.

C'est pourquoi les électeurs de Sainte-Marie, soucieux de leurs intérêts, ne rééliront pas leur député sortant par une majorité de 515 voix, mais quadruple de cela.

DR. OX



Le Dr. Gaspard Fauteux, candidat libéral dans Sainte-Marie.



UNE VICTOIRE À LA PYRRHUS

Maintenant qu'ils sont complets et entièrement connus, on peut affirmer que les résultats du dernier scrutin anglais indiquent un sérieux coup de barre "à gauche", mais pas assez prononcé, tant s'en faut, pour envoyer Baldwin, l'émissaire attiré de la ploutocratie britannique, dans l'Opposition parlementaire.

Les travaillistes, nonobstant qu'ils demeurent un parti oppositionniste, paraissent être les véritables vainqueurs de la journée, si l'on tient compte du total de votes par eux obtenu, total qui est de 8,314,145 votes, alors que les vainqueurs officiels de cette bataille électorale si agitée n'en ont eu que 10,479,038.

Un des faits saillants de ce vote a été la débâcle pitoyable de Ramsay MacDonald, vaincu par plus de 20,000,000 voix par un ex-collègue à lui. On a également remarqué que le parti anglais dit libéral avait plutôt fait piètre figure. Les chiffres montrent que le parti "manchestérien" est en pleine décadence et que sa fin ne saurait beaucoup tarder maintenant. Il ne compte plus, en effet, qu'un nombre restreint de survivants, les autres ayant joint la "droite", c'est-à-dire Baldwin, ou ayant passé "à gauche", c'est-à-dire du côté des travaillistes.

Il semble qu'il n'y aura bientôt plus que deux partis politiques bien distincts en Angleterre: le parti conservateur et le parti travailliste, la droite et la gauche. Le même phénomène se manifeste d'ailleurs en d'autres pays où l'on tend, parce que c'est plus pratique quant aux résultats, à se grouper en deux factions bien différenciées: l'une attachée au passé, l'autre orientée vers l'avenir.

ABERHART VAINCRA-T-IL ?

C'est douteux, les autres provinces ne concourant pas avec l'Alberta. — Le dividende de \$25.00 espoir chimérique.

L'annonce que M. Aberhart, Premier de l'Alberta, devait bientôt soumettre à M. Mackenzie King un projet de conversion de \$200,000,000, remet le Crédit Social sur le plan des actualités à la mode.

Le Crédit Social est-il possible?

On ne peut, on ne devrait, et pour cause, répondre à priori à cette importante question par une affirmative ou une négative irréfléchies. Le mieux, pensons-nous, est d'attendre qu'Aberhart ait "essayé", s'il le peut, avant de se prononcer dans l'un ou l'autre sens.

Les partisans de cette réforme économique — il y en a même hors de l'Alberta — n'hésitent pas à croire à son succès prochain, mais non sans le préalable indispensable d'une "enquête" portant sur les crédits actuellement disponibles dans cette province, la somme approximative des richesses naturelles exploitables, etc.

Il est évident que l'enthousiasme partisan ne suffit en lui-même à autoriser, en théorie, les espoirs les plus chimériques et que les propagandistes du "Crédit Social" croient dur comme fer que leur règne est proche et que bientôt ils n'auront plus qu'à se baisser pour cueillir leur miraculeuse mensualité de \$25.00. Par ailleurs, on peut supposer, tout allant pour le mieux, que ce schéma bienfaisant n'est guère possible que dans la mesure où l'Alberta est économiquement indépendante de l'extérieur ou que, cette indépendance n'existant pas en fait, la vache à lait fédérale serait tout disposée à prêter main forte à M. Aberhart et à ses administrés pour que soit enfin résolue, dans cette fraction ouest du Dominion, cette angoissante question de la sécurité économique pour tous, par opposition à la sécurité économique de quelques-uns que nous subissons depuis si longtemps.

En attendant, le mieux est de ne pas trop espérer pour n'avoir pas, plus tard, à enregistrer une trop amère désillusion, et de ne pas formuler d'opinions trop positives à l'égard de ce Crédit Social qui n'est encore, somme toute, qu'à l'état de projet.

NOSTRADAMUS

LACHINE EST EN PROIE AUX AFFRES DE DEUX ÉLECTIONS

(Du corr. régulier de "L'Autorité") LACHINE, 23. — Les élections provinciales ne font pas perdre de vue aux citoyens de Lachine les élections municipales qui auront lieu le 2 décembre prochain, la mise en nomination des candidats, par une coïncidence, étant fixée pour lundi prochain, 25 novembre, jour du scrutin provincial. À la mairie, l'appel nominal peut offrir de l'imprévu. À l'échevinage, on est à peu près fixé sur les candidatures et il est tout probable que (A suivre à la page 2)

Ville LaSalle

Le transport. — Les évaluations. — Objections soulevées.

(De notre correspondant spécial) Ville LaSalle, 23. — L'état de choses est tel dans Ville LaSalle que tous les contribuables devraient s'y intéresser et prendre connaissance (Suite à la page 2)

Transportation. — Assessments. — Objections à ready made.

(From our special correspondent) Ville La Salle, 23. — Conditions in La Salle are such that every rate payer should study the questions that are coming up within the next (Suite à la page 2)

LACHINE EST EN PROIE AUX AFFRES DE DEUX ELECTIONS

(Suite de la page 1)

Les deux camps s'aligneront comme suit :

Siege No 1 (propriétaires) M. Gilbert contre l'échevin Warner.

Siege No 2 (propriétaires) M. St-Onge contre l'échevin Ouellette.

Siege No 3 (propriétaires) M. Edgar Leduc contre l'échevin Labelle.

Siege No 4 (propriétaires et locataires) M. T. Massie contre l'échevin Guest.

Siege No 5 (propriétaires et locataires) M. J. Dubois contre l'échevin Gaston.

Siege No 6 (propriétaires et locataires) M. Trudeau contre l'échevin Fournier.

Détails à signaler : tous les aspirants sont d'anciens échevins désireux de remplacer les échevins actuels et ainsi que nous l'indiquons, seuls les propriétaires voteront pour les trois premiers sièges, et l'électeur entier pour les trois derniers. Le maire est élu par les propriétaires et les locataires.

L'ALLIANCE HYBRIDE
Le candidat libéral à la Législa-

FATALE COURSE A LA MORT

L'hypocrisie officielle internationale prépare d'autres assassinats collectifs sous l'influence des marchands de canons et de munitions dont l'or est l'argument persuasif.

Après une hésitation plus simulée que réelle, Albion annonce officiellement un réarmement intensif et immédiat. Ce n'est pas, évidemment, pour faire la guerre, mais tout bonnement pour être plus puissant que n'importe quel voisin et, au besoin, le lui faire sentir. Les marchands de mort subite qui administrent, indirectement, notre "prudente" mère-patrie, trouvent tout naturel ce réarmement dont ils vont profiter sans aucun risque pour leur précieuse existence.

Ce qui se passe en Angleterre se manifeste, sous des formes à peu près analogues, dans tous les autres pays de l'Europe et même en dehors d'elle, notamment au Japon et aux Etats-Unis, pour ne rien dire des républiques sud-américaines où, plus souvent qu'à son tour, on caresse le rêve angélique et charmant de se casser la gueule. Partout, semble-t-il, sur l'une et l'autre hémisphère de notre insignifiante planète, les divinités bellicistes de toujours poussent les humains à s'entre-tuer pour une gloire éphémère et d'autres motifs dont le meilleur n'est même pas avouable. Il semble que Mars et ses collègues n'aient rien appris depuis le jour, néfaste entre tous, où ils furent évanés par l'imagination malade des habitants terrestres. Ce qui prouve, une fois de plus, que "le progrès est lent et l'évolution complexe".

Cette course à la mort, préparée par les vieux contre les jeunes, nantie des sanctions les plus officielles et des patronages les plus respectés, sinon les plus respectables, nous est actuellement présentée, par les sinistres farceurs qui nous gouvernent, comme un élément nécessaire, indispensable à notre sécurité politique, économique et morale! C'est-à-dire qu'on voudrait, en hauts lieux, nous la faire envisager comme telle. Heureusement que nous ne sommes pas tous des poires et que de semblables "précautions", offrant un tel potentiel de meurtre et de destruction, nous laissons plutôt rêveurs, pour ne pas dire dans l'inquiétude et l'angoisse.

C'est que les misérables qui poussent à la guerre, par leur or, leurs journaux et leur influence politique, sont les premiers et les plus grands profiteurs de ce crime colossal. Aussi loin qu'on puisse remonter dans l'histoire des gens et des choses, on remarque que "c'est toujours au tour des mêmes à se faire tuer". Les profiteurs de ces assassinats flits et d'y envoyer, en leur lieu et place, soit des mercenaires, comme autrefois, soit toute la jeunesse du pays, comme aujourd'hui.

La folie mussolinienne et fasciste (d'autres disent : fasciste) nous offre en ce moment l'affreux spectacle d'une "expédition coloniale" avec tout ce que comporte, d'ordinaire, ce brigandage officiel doublé du pire gangstérisme qui soit : celui qui s'ignore. Les "ploutocrates" qui ont conseillé cette "profitable" opération militaire au tyran italien demeurent dans l'ombre, bien entendu, et on ne les verra

pas, aussi souvent que faire se peut, battre monnaie à propos de tout. Nos lois, qui punissent sévèrement le meurtre individuel, même imprémedité, ignorent ou glorifient le meurtre collectif, toujours plus ou moins prévu et préparé à l'avance par les gardiens farouches d'un patriotisme sanguinaire, inhumain et contre nature.

En l'état actuel des choses, la guerre est surtout assés siamoise du fascisme. Aussi devons-nous être contre le fascisme et la guerre, celle-ci étant la raison d'être de celle-là. Le bon sens nous commande de vivre et, surtout, de laisser vivre. Alors, dénonçons de toutes nos forces la course à la mort qui nous menace et, naturellement, ceux qui nous y poussent, laïques et autres, grands et petits, les métèques de l'arrivisme à tout prix, les hommes d'Etat concussionnaires et leur domesticité parlementaire, enfin tous les ennemis de la paix, de la vraie paix, de la paix basée sur l'équité économique et politique.

SPARTACUS.

En vente au Canada depuis plus de 100 ans.



Dragon Plat
Cette Réelle Saveur de Hollande

85¢

26 40
GIN \$1.90 \$2.65

GIN de KUYPER

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande. Maison fondée en 1605

LOGIQUE IRREFUTABLE

—Tu as raison. J'ai peut-être perdu la tête!
—Alors, si tu as perdu la tête, tu n'as pas besoin de chapeaux.

VILLE LASALLE

(Suite de la première page)

des questions qui vont se poser d'ici un mois, car il n'est pas exagéré de dire que la situation financière de la Ville est en jeu. Tout d'abord, nous aurons à voter un règlement municipal prévoyant un déboursé annuel de \$10,000. durant 5 années. Ceci couvre le service de transport. La Commission des Tramways a soumis à notre municipalité un contrat dont le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il ne favorise qu'elle. Mais une décision s'impose bientôt, c'est à prendre ou à laisser et, d'autre part, ces gens-là sont les seuls qui puissent faire ce service.

LA COMMISSION METROPOLITAINE

Nous payons \$3,000. par an à la Commission Métropolitaine pour en être embêtés. Nous n'en avons pas besoin et elle ne se sert de nous que pour nous nuire. Sa récente tentative, à l'effet de nous faire renvoyer nos vieux employés et de les remplacer par ses créatures, constitue un échantillon de son savoir-faire. Cette situation devra être étudiée à fond et sa solution trouvée lors de la prochaine session, à Québec. Au cours des derniers dix ans, nous lui avons payé \$30,000. Pourquoi? Cette Commission fut instituée pour administrer les villes en faillite. Ses prérogatives consistaient seulement à ouvrir des enquêtes, des vérifications quant aux déboursés municipaux. Avec nous, elle a essayé d'aller bien au-delà de ces pouvoirs, mais sans succès.

Les évaluations

Le registre des évaluations a été déposé. Déjà des objections ont été faites aux augmentations proposées. Le Conseil va, le 11 décembre, étudier cette affaire et celle-ci ne doit pas être traitée à la légère, en de mesquines disputes. D'ailleurs, si nous ne mettons pas d'ordre dans notre maison, la Commission Métropolitaine nous attend et nous collera au mur. C'est en s'unissant sur l'attitude à prendre que nos échevins montreront la vérité de l'adage: "l'union fait la force". Nous n'avons pas vaincu les difficultés de la Grande Guerre et de la dépression pour finir par succomber aux embûches que nous dressera la Commission Métropolitaine.

RANDOLPH

month and it is not too much to say that the financial order of the Town is at stake. We will first of all now have to vote a by-law to spend \$10,000 yearly for 5 years. This is to cover the transportation in this Town. The Tramway's Commission have put before the Town a contract that is, to say the least, onerous. It is a case of take it or leave it, as there is no doubt that they are the only ones capable of giving any service. In plain English we will have to spend \$30,000. in the next 5 years for a service that is of benefit or else have nothing. METROPOLITAN COMMISSION

We are now paying this Metropolitan Commission \$3,000. a year for nothing except abuse. We don't need them and they only use us as a "Punching Bag." Their recent move to make us discharge our old senior officials and put in their own men is a good sample. This situation will have to be studied and the solution found at the next session at Québec. In the past ten years we have paid them \$30,000. for what? This Commission was formed to administer bankrupt towns. Their power is only to start a "probe" or check on capital expenditures. They have tried to go far beyond their powers with us, so far without much success.

Assessments

The valuation roll has been deposited and a meeting will be held December 11th to consider any objection (and some have already been made) to any increase in any valuation. Careful attention must be given to these matters.

They are too important for petty disputes. If we don't keep our finances in good order, we will be at once in the hands of the Metropolitan Commission, who are only waiting. "Strong united we stand, divided we fall" is very apt. We should remember that we have pulled through a World War and years of depression.

Our Town is one that, if managed well, we can be proud of, despite the abuses of the Metropolitan Commission.

RANDOLPH

PIGEONS ET PARACHUTES

On a procédé récemment en Union soviétique à une expérience intéressante. Il s'agissait de savoir si des aviateurs et des parachutistes, qui effectuent couramment des sauts d'une hauteur de six mille mètres et plus, pourraient, le cas échéant, se servir de pigeons, à ces altitudes, pour envoyer des messages.

L'avion A. N. T.-T. emporta dans les airs trois pigeons et les lâcha à 6,000 mètres. L'un d'eux est revenu quelques heures plus tard à son pigeonier. Il est donc prouvé que le pigeon peut supporter à la fois de grosses différences de pression et de basses températures allant jusqu'à 35 et 40 degrés au-dessous de zéro.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS EST DONNE par les présentes que SONYA SHENKMAN, de la Cité de Toronto, dans le comté de York, province d'Ontario, femme mariée, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un Bill de Divorce d'avec son mari, SAMUEL SHENKMAN, de la Cité de Montréal, dans la province de Québec, écuyer, pour cause d'adultère.

Daté en la Cité de Toronto, dans la province d'Ontario, ce huitième jour de novembre 1935.

SONYA SHENKMAN,
par ses procureurs,
Hull, Hull & McLaren,
14, rue Metcalfe, Ottawa, Ont.

Le Journal "L'Autorité", faisant affaire avec la maison sociale de "L'Autorité Enregistrée", a un bureau de rédaction et d'administration au no 2064 Parc Lafontaine, Montréal. Il est inscrit à "L'Etat pour les Impôts" 1728, rue Saint-Denis.



FALDIN 100% OZS

Distillé depuis 1857



L'honorable **M. HONORE MERGER**
Ministre des Travaux et des Forêts

L'honorable **M. ALEXANDRE TASCHEREAU**
Premier ministre du Québec

L'honorable **M. J.-E. PERRAULT**
Ministre de la Voie

Les résultats d'une saine administration libérale



L'honorable **M. ATHANASE DAVID**
Secrétaire de la province

TERRES ET FORETS — Les usines, fabriques ou chantiers utilisant le bois comme matière principale emploient annuellement environ 50,000 ouvriers et leur capital atteint 375 millions de dollars. Le gouvernement libéral a dépensé 34 millions de dollars en 15 ans aux fins de l'exploitation forestière et de l'aménagement des cours d'eau.

VOIRIE — En 10 ans, le gouvernement libéral a construit 12,386 milles de routes dont 95% sont entretenues par le ministère de la voirie. Le gouvernement libéral a dépensé 155 millions de dollars en 15 ans, aux fins de la voirie.

INSTRUCTION PUBLIQUE — L'instruction publique a fait d'énormes progrès sous l'impulsion que lui a donnée le gouvernement libéral. L'enseignement sous toutes ses formes est devenue à la portée de toutes les classes de la population. Le gouvernement libéral a dépensé \$36,224,656 en 15 ans, aux fins de l'enseignement.

AGRICULTURE — L'agriculture a reçu du gouvernement Taschereau un appui financier constant, l'assistance professionnelle propre à lui donner un essor progressif et d'incompréhensibles facilités de crédit. Le gouvernement libéral a dépensé \$21,158,199 en quinze ans pour venir en aide à l'agriculture.

TRAVAIL — La province de Québec fut le premier état d'Amérique du Nord à voter une loi des ACCIDENTS DU TRAVAIL. Le gouvernement de Québec a décrété le SALAIRE MINIMUM et créé LES CONTRATS COLLECTIFS DU TRAVAIL. Le gouvernement a maintenant institué LA PENSION DE VIEILLESSE.

TRAVAUX PUBLICS — Le ministère des travaux publics a déboursé 60 millions de dollars en 15 ans en travaux publics y compris les œuvres accomplies dans le but de remédier au chômage évaluées à 33 millions de dollars.

COLONISATION — Au cours de la dernière année, 7,925 jeunes gens furent établis en vertu du plan spécial d'établissement des fils de cultivateurs. En outre, depuis 1930, 17,000 colons furent établis sur des terres. Le gouvernement libéral a dépensé \$29,907,176 en 15 ans pour des fins de colonisation.

FINANCE — Sous l'habile direction de l'honorable M. R.-F. Stockwell, le service de la trésorerie a safeguardé le bon renom financier et le crédit du Québec qui est le moins endettée et le moins taxée des provinces canadiennes.




L'honorable **M. J.-N. FRANCOEUR**
Ministre des Travaux Publics



L'honorable **M. T.-D. BOUCHARD**
Ministre du Commerce, de l'Industrie et des Affaires Municipales

L'honorable **M. IRENE VAUTRIN**
Ministre de la Colonisation

Le gouvernement libéral s'intéresse au sort des malheureux infirmes, des orphelins, des malades indigents et des vieillards. L'an dernier, il a dépensé 7 millions de dollars à des fins d'assistance publique.



L'honorable **M. R.-F. STOCKWELL**
Trésorier provincial

La politique libérale nous a fourni le régime le plus apte à assurer à la province de Québec le maximum de progrès dans toutes les sphères d'action.

Gardons la suprématie de la province de Québec dans la famille libérale.

VOTONS POUR TASCHEREAU

LE COMITÉ CENTRAL LIBÉRAL, 20, rue St-Jacques Ouest, Montréal.

Le réseau routier du gouvernement provincial, instrument de progrès

Pour bien comprendre l'essor que la route moderne a donné à l'agriculture, au commerce et à l'industrie, en cette province, il suffit de se reporter en arrière, au temps où les transports étaient limités et coûteux. Certaines régions n'avaient aucune facilité pour atteindre les grands marchés de consommation. Leur progrès était paralysé par l'insuffisance des moyens de communication. Depuis que le vaste réseau routier de la province de Québec est parachevé, aucune région n'est désormais isolée et l'accès du Québec tout entier est assuré aux automobilistes qui peuvent le parcourir en tous sens, depuis l'Abitibi et le Témiscamingue jusqu'aux Cantons de l'Est et la Gaspésie, et depuis les frontières du sud jusqu'au lac Saint-Jean et la côte nord du Saint-Laurent.



L'HON. J.-L. PERRAULT
Ministre de la Voirie et des Mines, dans le cabinet Taschereau.

Quel contraste entre la situation des routes en 1923 et l'état actuel de la voirie! Au premier décembre 1923, la longueur des chemins ruraux améliorés n'était que de 4540 milles tandis qu'à la même date en 1934, elle atteignait 16,928 milles. En 1923, la longueur totale des chemins améliorés dont l'entretien était à la charge du département de la voirie était de 1407 milles, soit 84% de la longueur du réseau rou-

tier provincial, alors qu'au premier décembre 1934 elle était de 15,444 milles ou 94% des routes de la province.

De 1907, l'année que fut inaugurée la politique des "bons chemins", à 1920, le gouvernement provincial a dépensé quelque 30 mil-

lions de dollars pour l'amélioration de la voirie dans le Québec. Au cours des 15 dernières années, de 1920 à 1935, la province a dépensé la somme de \$155,031,264 en travaux de voirie, les municipalités contribuant dans une proportion de 8% du montant total dépensé.

Depuis 1928-1929, le gouvernement a aussi entrepris l'entretien de certaines routes durant l'hiver pour permettre la circulation des automobiles. Ce projet comportait de nombreuses difficultés. Cependant, après six années, l'entretien d'hiver n'est plus une expérience: il est définitivement classé parmi les activités régulières du département de la voirie. La progression constante des longueurs entretenues, depuis les 84 milles de l'hiver 1928-29, aux 405 milles et plus de l'hiver dernier, démontre que cet entretien répond non seulement aux désirs des automobilistes, mais aussi aux besoins du commerce et de l'industrie qu'il favorise dans une large mesure. Pour l'entretien des routes d'hiver, le gouvernement provincial a dépensé, à date, la somme de \$843,533.

Le gouvernement provincial s'est efforcé aussi d'augmenter la sécurité des routes en supprimant un grand nombre de passages à niveau,

en pourvoyant au relèvement des virages, à la rectification des tournants, à la suppression des bombements exagérés et des angles, à l'élargissement et à l'allongement des courbes. Il a, de plus, doté les routes du Québec d'une signalisation hors pair, qui jointe à la surveillance pour laquelle il a dépensé, au cours des derniers 15 ans, la somme de \$2,551,140, offre toutes les garanties de sécurité et de protection désirables.

Le perfectionnement du réseau routier provincial a amené le gouvernement à aviser aux moyens à prendre pour intensifier le tourisme. Il a dépensé \$1,565,457 depuis 1920, en vue de développer cette riche et rémunératrice industrie du tourisme qui surpasse, chez nous, même l'exploitation des mines, des produits agraires et des pêcheries. Cette année, il est venu dans le Québec, seulement par voie automobile, au-delà de 1,500,000 visiteurs qui y ont dépensé quelque 50 millions de dollars. Le réseau routier de la province — le plus magnifique de tous — a fait du Québec le "royaume du tourisme" en Amérique du Nord.

Ces chiffres furent extraits de rapports publiés par le Bureau Provincial de la Statistique.

Fin de la dilapidation du domaine forestier pratiquée par les tories



L'HON. HONORÉ MERCIER
Ministre des Terres et Forêts dans le cabinet Taschereau.

Comme aux élections provinciales de 1923, 1927 et 1931, des politiciens à responsabilité limitée et de sang mêlé, atteints d'onanisme politique et n'exerçant qu'une influence théorique, cherchent à faire de l'administration forestière, en cette province, une longue histoire de la dilapidation du domaine national, l'aliénation du patrimoine national et le manque de préservation de nos forêts sont le thème. Esprits somnambules, ils semblent avoir perdu toute mémoire du dossier écrasant qui les accable et qu'il importe de rappeler ici.

Quelques mots d'abord sur la classification du domaine forestier provincial afin de rendre cet exposé plus clair. Les forêts commerciales du Québec, exception faite de celles du Labrador et du Nouveau Brunswick, couvrent la superficie de 259,162 milles carrés, soit environ 160,000,000 d'acres. Le territoire de la Couronne est divisé en forêts affermées, c'est-à-dire louées à divers concessionnaires pour une période déterminée; en forêts non affermées, riches en bois marchand mais encore inexploitées; en réserve cantonales destinées à l'approvisionnement des villages circonvoisins, moyennant certaines formalités et en forêts domaniales créées pour les besoins futurs de l'industrie.

Les adversaires du régime libéral parlent de dilapidation du do-

main national quand c'est l'opposition libérale qui, à force de batailleries, obtenait par une loi que la majorité conservatrice fut obligée d'adopter, la cessation de l'aliénation de gré, sur simple lettre du Ministre, le domaine forestier de cette province et le mode de concessions par enchère publique. Jusque-là, les conservateurs avaient disposé rapidement de nos superficies forestières. En 1868, il y avait 17,998 milles carrés de forêts déjà sous licence. En 1888, il y en avait 41,584, soit une augmentation de 23,586 milles carrés en 20 ans. Voyons maintenant combien, depuis 1908, avec les nécessités de l'industrie moderne des pâtes et du papier, le gouvernement concède en superficie forestière. A cette date, la superficie sous licence était de 69,425 milles carrés. La province avait, en 20 ans, donc huit de régime conservateur, aliéné 27,841 milles carrés. Sous le régime conservateur, il se vendit jusqu'à 14,000 milles carrés de forêt sans enchère publique en une seule année. Si nous poussons plus loin l'analyse des opérations faites sous les régimes libéraux et conservateurs, de 1868 à 1926, nous obtenons le bilan suivant qui prouve, on ne peut plus clairement, que C'EST VÉRITABLEMENT LE RÉGIME CONSERVATEUR QU'IL FAUT ACCUSER DE DILAPIDATION DU DOMAINE NATIONAL.

et voici: Régimes conservateurs, en 25 ans, 37,915 milles carrés; primes d'affermages, \$738,894.78, soit une moyenne de \$19.60 du mille carré. Régimes libéraux, en 35 ans, 40,720 milles carrés; primes d'affermages, \$8,381,642.45, soit \$205.90 par mille carré. L'aire actuelle des terres non affermées est évaluée à environ 153,459 milles carrés ou 98,213,760 acres, tandis que la superficie approximative des forêts

domaniales est de 1,852,160 acres, celle des réserves cantonales de 787,200 acres et celle des forêts affermées de quelque 49 millions. Ces superficies ne comprennent pas les vastes forêts situées au-delà des concessions actuelles qui renferment des approvisionnements de bois à papier et d'importantes chutes d'eau non aménagées et dont le ministère des Terres et Forêts fait l'inventaire en prévision de l'exploitation future.

Un relevé de nos concessions forestières actuelles démontre qu'un tiers seulement de la superficie du domaine forestier sous licence, c'est-à-dire des forêts de la Couronne, est détenu par des firmes canado-américaines et que les trois quarts de ces concessions a été faite sous des régimes conservateurs de 1872 à 1887 et de 1892 à 1896.

La légende de la dilapidation du domaine national, de l'aliénation du patrimoine national et du manque de préservation de nos forêts ne prend plus. On l'a prouvé mille et une fois que c'est bien le gouvernement Taschereau qui a mis fin à la dilapidation de notre domaine forestier que pratiquaient les conservateurs avant l'avènement du régime libéral au pouvoir. Dans les milieux compétents, on le sait: tous ceux dont le jugement n'est pas faussé en sont convaincus.

L'oeuvre du gouvernement en matière éducationnelle

Quelques chiffres comparatifs suffisent pour donner une idée du développement de l'instruction dans le Québec au cours des 15 dernières années. L'augmentation des inscriptions dans les écoles est caractéristique. En 1920, le nombre des élèves fréquentant les maisons d'enseignement s'élevait à 533,381 au lieu de 672,861 en 1932. Le personnel enseignant, durant la même période, a passé de 19,118 à 26,921 personnes. La progression dans le nombre des écoles s'est accentuée dans le même sens: de 7,706 en 1920, les maisons d'enseignement comprenant les écoles primaires, les collèges, les universités et les écoles spéciales, se sont accrues à 8,602.



L'HON. ATHANASE DAVID
Secrétaire provincial, dans le cabinet Taschereau, notre ministre de l'Instruction Publique.

Le gouvernement provincial n'a jamais refusé son appui financier aux contribuables du Québec pour l'entretien de leurs écoles. Par des octrois annuels, il maintient les écoles primaires et favorise l'enseignement supérieur et technique. Aux municipalités pauvres, il accorde des subventions additionnelles. Pour fins éducationnelles en général, les contributions du gouvernement qui étaient de \$2,334,109 en 1920 s'élevaient à \$5,816,737 en 1932. Toutes les catégories d'institutions ont bénéficié et bénéficieront chaque année d'octrois substantiels. Les crédits votés durant

les trois dernières années révèlent des augmentations remarquables en faveur des écoles rurales, des écoles normales et des collèges classiques. La création de bourses d'études et l'ouverture d'écoles aménagées pour l'enseignement des beaux-arts ont augmenté aussi le montant des contributions du gouvernement.

Durant la seule année 1932, les institutions catholiques ont reçu \$341,000 (collèges classiques, \$260,000, écoles primaires élémentaires et primaires complémentaires \$81,000). Les subventions aux écoles normales qui étaient de \$185,000 en 1920, se sont accrues à \$313,000 en 1932.

En 15 ans, le gouvernement libéral du Québec a dépensé \$36,224,656 pour les fins de l'instruction publique. Il a créé et défrayé les frais d'administration d'institutions d'enseignement supérieur qui ont acquis une réputation internationale par la valeur de leur enseignement. Ces faits dénotent l'intérêt que le gouvernement de la province porte à l'avancement intellectuel de toutes les classes sociales.

Aucun gouvernement n'a fait autant que le gouvernement libéral du Québec pour assurer la prépondérance économique de la province en mettant l'enseignement sous toutes ses formes à la portée de tous. L'oeuvre constructive que ce gouvernement a accomplie dans le domaine éducationnel mérite l'encouragement impartial de toutes les classes sociales.

Ces chiffres furent extraits de rapports publiés par le Bureau Provincial de la Statistique.



L'HON. ALEXANDRE TASCHEREAU

Cet homme supérieur a été premier ministre de la Province de Québec depuis 15 ans, et procureur général. Après s'être montré le digne successeur des Mercier et des Gouin, M. Taschereau demande à l'électorat de lui renouveler son mandat.

L'aide du gouvernement stimula le développement de l'agriculture

L'Agriculture est la plus importante source de richesse de la province de Québec. Elle est le fondement de notre progrès économique. Si les villes ont pu prendre une expansion marquée, c'est grâce à la production agricole qui leur fournit les articles de consommation courante.

Depuis 15 ans, l'organisation agricole dans la province a progressé rapidement sous la direction du département de l'Agriculture qui a su lui assurer un développement rationnel et systématique en divisant la province en 23 districts agricoles d'après la nature du sol, le climat, les marchés et les facilités de transport, et en déterminant ainsi les productions susceptibles d'être développées dans chaque région.

Il a, de plus, multiplié les organismes coopératifs dans le but de grouper les cultivateurs pour l'achat des matières dont ils ont besoin et pour la vente de leurs produits, tandis qu'à la session de 1929, le gouvernement adoptait la "loi du crédit agricole" préparée par le gouvernement d'Ottawa et, l'année suivante, se faisait autoriser à payer la différence entre l'intérêt annuel, calculé au taux de 5%, et celui chargé par la commission sur les prêts consentis aux cultivateurs. Ce crédit agricole, le gouvernement le rendra encore plus facile, s'il le faut, afin de permettre aux agriculteurs de racheter leurs hypothèques et d'améliorer leurs terres.

Le meilleur baromètre qui soit pour mesurer les progrès agricoles est, sans contredit, la statistique.



L'HON. AD. GOUBOUT
Ministre de l'Agriculture dans le cabinet Taschereau.

Un examen sommaire des dépenses budgétaires faites par le gouvernement de la province pour venir en aide à l'agriculture et favoriser l'expansion des méthodes de culture perfectionnées, permet de constater qu'une partie du budget est consacrée à l'entretien des écoles d'enseignement agricole, au maintien du personnel de conférenciers, de professeurs, d'agronomes, d'inspecteurs et de chefs de service ainsi qu'au patronage des sociétés et des cercles agricoles. On remarque qu'en 1919, les montants versés pour fins agricoles dépassaient à peine \$860,000 tandis qu'ils atteignent près de \$3,000,000 en 1934.

et que les sommes versées par la province, durant la même période, sous forme de subventions et de prêts à l'agriculture atteignent le chiffre de 21 millions de dollars. On y apprend aussi que dans le Québec, les superficies ensemencées en 1934, atteignent 5,784,700 acres qui donnent des récoltes d'une valeur estimée à \$67,524,000.

Le gouvernement accorde aussi des subventions aux cercles agricoles et sociétés d'agriculture formées dans le but de propager l'agronomie dans les campagnes et d'enseigner les principes de l'économie rurale. En 1933, la province comptait 90 sociétés d'agriculture et 732 cercles agricoles, s'intéressant à toutes les activités susceptibles d'aider au progrès agricole. L'importance de ces groupements n'a plus besoin d'être démontrée.

Toujours soucieux de l'intérêt du cultivateur, le gouvernement provincial a formé une commission afin que le cultivateur reçoive un prix raisonnable pour son lait. On appréciera davantage cette sage mesure si l'on sait qu'en 1933 la valeur totale des produits laitiers de la province était de \$16,313, 208, et que pour encourager la production du beurre et du fromage, on est prêt à accorder des primes aux cultivateurs, lorsqu'il le faudra. Voilà, en résumé, ce que le gouvernement a fait, ces dernières années, pour l'agriculture du Québec. Il sait que l'agriculture doit occuper la première place en notre province, car elle est notre principale richesse et le facteur le plus important de notre prospérité.

Entreprise colonisatrice, meilleure solution aux problèmes de l'heure

Il y a quelque temps, Mgr Georges Gauthier, archevêque de Montréal disait: "la terre demeure notre richesse essentielle et la condition de notre stabilité. De toutes les formes de notre fortune, c'est elle qui tient le mieux à travers toutes les crises économiques, comme elle est le réservoir le plus généreux de nos vraies forces". Le gouvernement Taschereau a toujours été de cet avis. C'est pourquoi il a toujours favorisé et cherche à promouvoir les intérêts de l'expansion colonisatrice.



L'HON. IRÉNÉE VAUTRIN
Ministre de la Colonisation dans le cabinet Taschereau.

Depuis 15 ans, surtout, les colons reçoivent plus d'attention que jamais de l'administration provinciale qui leur facilite la tâche en leur offrant une aide substantielle. En 1933, par exemple, il attribue à la colonisation \$2,045,170 de crédits, octroie une somme additionnelle de \$696,000 pour le paiement des primes de défrichement, soit \$321,000 de plus que l'année précédente, ouvre 196 milles en chemins d'hiver, paracheve 288 milles en chemins de roulage, répare 577 milles de mauvais chemins, construit des ponts et ponceaux d'une longueur totale de 26,163 milles et dépense pour le seul établissement de chômeurs sur des terres nouvelles \$449,411 dont \$875,288 pour l'assistance aux familles, et tout cela en une seule année.

En 1934, l'administration provinciale estimant comme il le faut la valeur sociale et économique du retour à la terre, désireuse de réintégrer le labourneur dans le patrimoine de ses pères et de faciliter l'accès de cette noble profession à ceux qui s'en sentent le courage, étend

le champ de la colonisation et va de l'avant avec une entreprise d'une immense envergure pour le succès de laquelle elle dépensera \$10,000,000.

Cette entreprise est destinée à apporter la meilleure solution aux problèmes de l'heure, en particulier à celui du chômage. Elle aide déjà à rétablir l'équilibre entre les populations rurales et urbaines, à pousser les anciens cultivateurs et fils de cultivateurs vers la colonisation. Chaque entreprenant qui se fonde devient un marché de plus à l'avantage commun de l'agriculture, du commerce et de l'industrie.

Durant les cinq derniers mois, grâce au plan Vautrin adopté l'an dernier, 4,500 pères de famille qui végétaient dans les villes, sont retournés à la terre. En s'emancipant de la tutelle du "secours direct", ils y ont trouvé le réconfort moral. Au cours de la dernière année, 7,925 jeunes gens furent établis en vertu du plan agricole d'établissement des fils de cultivateurs. En outre, depuis 1930, 17,000 colons furent établis sur des terres.

Nos colons contribuent déjà à accroître notre valeur économique, à élargir les cadres de nos marchés

de consommation et à ouvrir des champs nouveaux pour nos professionnels. Toutes les classes de la société bénéficient déjà de cette POLITIQUE LARGE ET SYSTÉMATIQUE DE COLONISATION ET DE RETOUR A LA TERRE. Ceux que l'administration provinciale encourage sont avant tout des colons de bonne foi, déterminés et courageux.

Ces pères de familles ou simples particuliers, ces jeunes gens qui, ayant les qualifications voulues pour cultiver la terre, ont pu se placer dans les régions nouvelles de colonisation ou sur les terres abandonnées, sont-ils heureux de leur sort? Oui, car la terre leur PROMET DE VIVRE UNE VIE SÂNE ET DIGNES.

La terre, si abondante, si fertile si belle chez nous, nous apporte la solution aux problèmes qui constituent la cessation de l'activité économique et le chômage qu'elle entraîne. Le gouvernement Taschereau l'a compris et il a, par l'adoption du plan Vautrin de retour à la terre, donné un nouvel essor à la colonisation dans le Québec.

Ces chiffres furent extraits de rapports publiés par le Bureau Provincial de la Statistique.

La province de Québec fut la première en législation ouvrière

Il y a deux classes, dans le Québec, auxquelles le gouvernement Taschereau n'a jamais ménagé sa sollicitude, qu'il a tout particulièrement choyées et qui ont eu leur large part de justice et de bonheur: la classe agricole et la classe ouvrière. A cette dernière, il a donné la Loi des Accidents du Travail, la Loi de Salaire Minimum et la Loi de l'Extension Juridique des contrats collectifs ainsi qu'un ministère du Travail qu'il a confié à un ministre ouvrier, l'honorable C. J. Arcand, lequel connaît parfaitement les besoins de la classe ouvrière et est capable de les satisfaire.

C'est l'honorable M. Taschereau qui a voté la Loi des Accidents du Travail, la première qui ait jamais été présentée dans aucune province de la Confédération et même la première sur le continent américain. Elle fut préparée par une commission composée d'hommes de loi et d'ouvriers. Depuis l'introduction de cette mesure l'ouvrier blessé à son travail reçoit une indemnité même s'il est en faute, et, en cas de décès, sa veuve et ses orphelins reçoivent le double de l'indemnité; l'ouvrier n'a plus besoin de plaider avec son patron, la Commission jugeant gratuitement les causes. Durant l'année 1932, elle a reçu 34,414 rapports d'accidents. Les em-

ployés intéressés étaient au nombre de 7,979. Au cours de ces 12 mois, la Commission a alloué aux accidents des bénéficiaires s'élevant à \$1,776,390 pour compensation et à \$528,726 pour assistance médicale.

L'administration provinciale, encore sous le régime Taschereau, a pensé à la femme et à la jeune fille qui travaillent dans le commerce et dans l'industrie. Elle a décréété une commission du salaire minimum. Aujourd'hui, plus de 50,000 femmes et jeunes filles, dans le Québec, qui travaillaient autrefois pour un prix ridicule, reçoivent un salaire raisonnable qui leur permet de vivre confortablement et de marcher la tête haute.

Jamais un premier ministre n'a été aussi loin que M. Taschereau en matière de législation ouvrière. Par sa Loi des contrats collectifs de travail qui fut commentée élogieusement, non seulement dans le Québec, mais dans tout le Canada et même aux Etats-Unis et même en France, il a trouvé le moyen de rétablir l'ordre d'une façon équitable pour tous, patrons et employés dans chacune des sphères industrielles. Là encore, la province de Québec a été la pionnière.

Cette loi des contrats collectifs de travail est d'une telle importance, qu'un court exposé s'impose ici.



L'HON. C. J. ARCAND
Ministre du Travail dans le Cabinet Taschereau.

Elle a pour but de doter l'industrie d'un système d'organisation et de contrôle bien équilibré. La direction de l'industrie est laissée à l'industrie elle-même, mais cette direction s'exerce d'après les règlements collectifs administrés par des organismes relevant de l'industrie sous la surveillance du lieutenant-gouverneur en son conseil, par l'intermédiaire du ministre du Travail. Remarquons, cependant, que l'Etat,

fidèle à un excellent principe libéral, reste dans son rôle de surveillance et de protection. Le gouvernement ne fait que reconnaître les conventions collectives comme légalement obligatoires pour toute une industrie et laisse les mesures punitives aux soins des parties intéressées, grâce aux Comités mixtes. Mais le Comité mixte, quel est-il et quels sont ses pouvoirs? Voici le Comité mixte, dans l'industrie, se gouverne lui-même, sa fonction principale est de donner effet aux conventions collectives et d'appliquer les principes qu'elles représentent dans l'industrie. Par ses délégués, il a le droit de vérifier les taux de salaire et la durée du travail chez les employeurs visés par la convention collective rendue obligatoire; de prélever sur les employeurs et les employés les sommes nécessaires à la mise en vigueur du contrat collectif obligatoire; de former un bureau d'examineurs chargés de déterminer les qualifications des ouvriers et des apprentis, d'adopter un règlement pour sa régie interne, l'admission des fonds et pour l'exercice des pouvoirs qui lui sont conférés par le contrat collectif de travail. Somme toute, le Comité mixte de chaque industrie constitue une véritable corporation ordinaire.

Nos Théâtres

LES NOUVEAUTÉS DU SALON DE L'AUTO

Après une année de prospérité les manufacturiers présentent des innovations.

L'année 1938 a été une année de grande prospérité pour l'industrie automobile et les ventes ont atteint le niveau élevé des années records de 1929, 1930 et 1931. Aussi cette grande industrie envisage-t-elle 1939 avec beaucoup d'optimisme. Mais, dans le but de surpasser les records établis cette année, tous les manufacturiers ont fait des merveilles pour certains des voitures qui dépassent à tout point de vue les modèles actuels. Pour la première fois depuis cinq ans, chaque compagnie est assurée d'une forte production avec le retour de l'activité dans toutes les sphères; et l'économie n'a pas été le guide unique des grands ingénieurs.

C'est pourquoi les automobiles de 1939 qui, au nombre de plus d'une centaine, seront présentées au public à partir de samedi prochain, au Salon de l'Automobile de Montréal, dans l'édifice Sun Life, sont toutes des créations d'une splendeur inouïe. Jamais le public n'aura eu l'occasion de contempler un ensemble aussi magnifique de carrosseries luxueuses et de moteurs aussi perfectionnés.

DES INNOVATIONS
Qu'on n'aille pas croire, surtout, que les transformations sont moins radicales que par le passé et que les changements sont moins apparents. Ce serait là un erreur magistrale. Il est impossible de décrire, en quelques lignes, les nouveautés qui seront illustrées par le prochain Salon de l'Automobile. Qu'il nous suffise de mentionner qu'il y a des automobiles dans lesquels le châssis a été complètement éliminé, qu'il y en a d'autres dans lesquels la ventilation se fait par en-dessous des sièges, qu'il y a des voitures tellement perfectionnées qu'elles ne peuvent plus reculer lorsque les conditions de trafic les forcent d'arrêter momentanément dans une côte, qu'il y a maintenant des automobiles à quatre vitesses dans lesquels la quatrième vitesse se change automatiquement dès que les conditions de la route le permettent. Mais nous n'en finirions pas si nous voulions énumérer tout ce qu'il y a de nouveau et de sensationnel.

Le meilleur moyen de s'en rendre compte est de visiter le grand Salon de l'Automobile de Montréal qui aura lieu du 23 au 30 novembre.

Le public a gardé un souvenir enchanté du Salon de l'Automobile de Montréal de l'an dernier à cause du merveilleux décor de fleurs dans lequel il fut présenté. C'était la première fois que les nouveaux modèles étaient montrés dans un décor aussi enchanteur. Mais le Salon de l'an dernier ne donne qu'une pâle image de ce que sera la grande exposition de cette année, dont les portes seront ouvertes aux visiteurs dès samedi prochain, le 23 novembre, dans l'édifice Sun Life.

Jamais, en effet, nous n'avons vu huit équipes aussi bien fournies de bon matériel et généralement bien balancées. Depuis l'Américain de Dwyer jusqu'au champion de Gorman, il n'est aucun club dans la Ligue Nationale de hockey qui ne soit de tout premier ordre, et nous pouvons nous attendre à voir du très beau jeu au cours de cette saison.

Naturellement, notre intérêt et nos sympathies vont à nos deux équipes locales et surtout aux porteurs de l'élément canadien-français.

Les quatre parties que les gars de Mantha nous ont données démontrent que l'équipe Bleu Blanc Rouge n'a jamais possédé un matériel aussi puissant et lorsque Lépine et Frew seront venus reprendre leur place sur l'alignement et qu'un travail commun aura mis plus de cohésion entre les nouvelles recrues et les vétérans, le Canadien pourra avoir raison de tous les autres clubs de la ligue.

D'ailleurs, les Habitants viennent de nous donner une idée de ce qu'ils sont capables de faire en battant, jeudi dernier, leurs rivaux, les Maroons dans une partie des plus contestées, par le score de 2 à 1. Cette victoire, venant après la défaite essayée entre les mains des Toronto, mardi soir dernier, a ranimé l'enthousiasme des partisans du Canadien et l'on espère les voir renouer leur exploit de dimanche dernier lorsqu'ils déclasseront, à New-York, le club qu'ils rencontrent ce soir au Forum.

Il ne faudrait tout de même pas faire preuve de présomption; malgré leur stage dans la "cave", les hommes de Dwyer sont redoutables, ils l'ont prouvé jeudi dernier en battant les Red Wings de Détroit, et ils offrent dans Schreiner l'un des meilleurs compteurs de la ligue.

Mais les Canadiens possèdent cette année une solide défense avec Mantha, Pusie, Buswell et Lesieur, et les hommes de Red Dutton n'auront pas l'approche des buts bien facile.

Grâce à sa victoire de jeudi soir, le Canadien s'est rangé à la seconde position de la section canadienne et nous espérons avec tous ses admirateurs l'y voir consolider sa position par une nouvelle victoire en triomphant de l'Américain ce soir au Forum.

CUDE NE JOUERAIT PAS
Wilfrid Cude a été blessé vers les dernières minutes du jeudi dernier. Albert Vincent, entraîneur du Canadien sauta rapidement sur la glace pour lui prodiguer les premiers soins mais quand il trouva que Cude souffrait dans le corps, il recommanda de l'envoyer à l'hôpital Notre-Dame, ce qui fut fait sur le champ. A l'hôpital, on n'a rien trouvé de brisé, mais on a recommandé à Cude de prendre un repos prolongé. Aussi, dès le même soir, Sylvio Mantha se mettait-il en communication pour lui trouver un substitut.

RETOUR AU THEATRE
Antoine Lessart, ministre de Louis XVI, homme fort spirituel, se faisait toujours attendre pour quelque chose que ce fut; quand on lui reprochait ce défaut d'exactitude, il répondait: "Que voulez-vous! ma mère m'a mis au monde deux heures trop tard, et je n'ai jamais pu regagner ces deux heures dans tout le cours de ma vie".

RETARDATAIRE
Antoine Lessart, ministre de Louis XVI, homme fort spirituel, se faisait toujours attendre pour quelque chose que ce fut; quand on lui reprochait ce défaut d'exactitude, il répondait: "Que voulez-vous! ma mère m'a mis au monde deux heures trop tard, et je n'ai jamais pu regagner ces deux heures dans tout le cours de ma vie".

RETARDATAIRE
Antoine Lessart, ministre de Louis XVI, homme fort spirituel, se faisait toujours attendre pour quelque chose que ce fut; quand on lui reprochait ce défaut d'exactitude, il répondait: "Que voulez-vous! ma mère m'a mis au monde deux heures trop tard, et je n'ai jamais pu regagner ces deux heures dans tout le cours de ma vie".

RETARDATAIRE
Antoine Lessart, ministre de Louis XVI, homme fort spirituel, se faisait toujours attendre pour quelque chose que ce fut; quand on lui reprochait ce défaut d'exactitude, il répondait: "Que voulez-vous! ma mère m'a mis au monde deux heures trop tard, et je n'ai jamais pu regagner ces deux heures dans tout le cours de ma vie".

RETARDATAIRE
Antoine Lessart, ministre de Louis XVI, homme fort spirituel, se faisait toujours attendre pour quelque chose que ce fut; quand on lui reprochait ce défaut d'exactitude, il répondait: "Que voulez-vous! ma mère m'a mis au monde deux heures trop tard, et je n'ai jamais pu regagner ces deux heures dans tout le cours de ma vie".

RETARDATAIRE
Antoine Lessart, ministre de Louis XVI, homme fort spirituel, se faisait toujours attendre pour quelque chose que ce fut; quand on lui reprochait ce défaut d'exactitude, il répondait: "Que voulez-vous! ma mère m'a mis au monde deux heures trop tard, et je n'ai jamais pu regagner ces deux heures dans tout le cours de ma vie".

RETARDATAIRE
Antoine Lessart, ministre de Louis XVI, homme fort spirituel, se faisait toujours attendre pour quelque chose que ce fut; quand on lui reprochait ce défaut d'exactitude, il répondait: "Que voulez-vous! ma mère m'a mis au monde deux heures trop tard, et je n'ai jamais pu regagner ces deux heures dans tout le cours de ma vie".

RETARDATAIRE
Antoine Lessart, ministre de Louis XVI, homme fort spirituel, se faisait toujours attendre pour quelque chose que ce fut; quand on lui reprochait ce défaut d'exactitude, il répondait: "Que voulez-vous! ma mère m'a mis au monde deux heures trop tard, et je n'ai jamais pu regagner ces deux heures dans tout le cours de ma vie".

RETARDATAIRE
Antoine Lessart, ministre de Louis XVI, homme fort spirituel, se faisait toujours attendre pour quelque chose que ce fut; quand on lui reprochait ce défaut d'exactitude, il répondait: "Que voulez-vous! ma mère m'a mis au monde deux heures trop tard, et je n'ai jamais pu regagner ces deux heures dans tout le cours de ma vie".

LES SPORTS

LE TRIOMPHE DE JACK SHARKEY SUR WINSTON NEST GUÈRE DOUTEUX

Jack Sharkey pesait 195 et a déclaré qu'il possédait soixante pour cent de son ancienne forme pugilistique quand il a terminé son entraînement aujourd'hui en vue de sa campagne de "retour". Il espère qu'il pourra vaincre bientôt Joe Louis et Jimmy Braddock, le détenteur actuel du titre des poids lourds. Sharkey, qui a continué un léger entraînement depuis qu'il a délaissé le ring et son titre pesait 209 livres, rencontrera Eddie Winston "Inconnu", noir de Hartford, dans un combat de dix rondes demain soir au Garden de Boston.

Peu de ceux qui ont vu Sharkey s'exclamer en des paroles si optimistes sur lui-même l'ont pleinement cru mais ceux qui l'ont vu à l'entraînement sont unanimes à dire qu'il a gagné quelque chose de sa belle performance d'antan et qu'il est assez en bonne forme pour remporter une facile victoire sur le noir du Connecticut.

La gauche de Sharkey qui était son outil dangereux quand il était à son meilleur, a fait dommage à ses partenaires d'entraînement et ses jambes, musclées par de longues randonnées dans les bois de Hampshire, où il s'est entraîné secrètement, semblent assez puissantes pour le maintenir durant une demi-heure de combat contre un boxeur du calibre de Winston.

CE QUE DEVIENNENT LES VÉTÉRANS DU HOCKEY

La jeunesse est la qualité prédominante du hockey professionnel. Chaque année, le hockey amène des figures nouvelles.

Plusieurs vétérans seront disparus pour ne plus paraître en lice au début de la saison de la Ligue Nationale de 1935-1936.

"Rabbit" McVeigh, Américain à la chevelure frisée des militaires de New-York, est passé dans les mineures.

Art Somers, qui s'est fracturé la mâchoire dans sa dernière campagne, joueur qui a porté l'uniforme des Hawks de Chicago et celui des Rangers de New-York est devenu instructeur pour un club amateur.

"Dutch" Gainer, jadis un puissant facteur dans la ligne d'attaque de Boston qui a établi un record de points, et joueur de réserve des Maroons l'an dernier, est disparu de la scène.

Jerry Carson, joueur de défense poids-lourd des Canadiens, s'est volontairement retiré du hockey pour s'adonner aux affaires. Il était le dernier des trois frères qui ont paru sous l'équipe de la N. H. L.

"Taffy" Abel, le gros joueur de défense qui a brillé en son temps, a demandé son congé aux Black Hawks de Chicago. On ne s'apercevra pas trop de son absence, puisqu'il n'a pas joué du tout l'an passé.

John Ross Roach, vénérable gardien de buts, qui a tour à tour gar-

dié les filets pour les Leafs, les Ran-



gers et les Red Wings de Détroit, a reçu son congé définitif des Wings et ne paraîtra plus en lice.

PROULX AURA UN DUR RIVAL EN DESCOTEAUX

Aux rencontres entre l'ancien champion du monde Eugène Tremblay et Cyclone Lecavalier et Joe Samson et Jack Miller, lors de la première séance d'inauguration du promoteur Lucien Meloche, est venu s'ajouter un match de trente minutes entre Paul Descoteaux et Arthur Proulx. Telle a été la nouvelle annoncée, ce matin, par l'organisateur de ces séances de lutte. On sait que l'ouverture de cette salle aura lieu le 26 novembre prochain et que Meloche entend y présenter que des séances de premier choix.

Située sur la rue Saint-Denis, près de Mont-Royal, la salle Massé est des plus faciles d'accès et les amateurs pourront y être des plus confortablement installés.

Le promoteur Meloche n'en est pas à ses premières expériences dans le domaine de la lutte et c'est à lui que les amateurs doivent le grand tournoi à 142 livres, tenu l'été dernier au stade Ontario. Meloche a l'intention d'organiser un tournoi à 160 livres dès cet automne et la Commission Athlétique de Montréal reçoit actuellement les demandes d'inscription des lutteurs de cette catégorie.

De nombreuses personnalités dans le monde du sport assisteront à cette première séance de la salle Massé, et si l'on en juge par les trois rencontres déjà à l'affiche, auxquelles viendront s'ajouter deux autres matches, les amateurs seront témoins d'une séance qui fera époque dans les annales de la lutte à Montréal.

AH... JEUNESSE
Monselet déjeunait chez un honnête parvenu, qui ne se laissait pas de vanter les plats qu'il servait à table, et, surtout les vins...
— Ah... mon cher maître, disait-il, goûtez-moi ce chambertin: Et il est vieux, vous savez...
— Si vieux que cela? répondit Monselet après avoir bu. Eh bien... vous savez, il a la chance de ne pas de les filets pour les Leafs, les Ran-

ÉCLATANT SUCCÈS DES CONCERTS SYMPHONIQUES

Jamais on ne vit auditoire plus élégant, plus enthousiaste qu'à la série des concerts symphoniques, enthousiasme motivé tout d'abord par l'impression d'une salle aux belles lignes sobres, d'un éclairage doux, d'une acoustique vaste, d'un acoustique parfait, et surtout par la perfection de rendement des œuvres au programme, par des musiciens très en forme, sous une direction de grand Maître.

Le Brahms semble avoir ravi plus que tout autre pièce du programme. La sonorité était d'un moelleux, et l'interprétation très au point.

Les deux solistes Albert Chamberland et Lucien Siotte furent très remarqués dans le Bach. Si quelques-uns trouvèrent un manque de largesse de son; il faut plutôt considérer que ces deux consciencieux artistes interprétèrent plutôt à la manière française. On pouvait admirer une précision de jeu, une perfection d'ensemble, en somme une très belle exécution qui ne peut être contestée que par des mélomanes d'Écoles différentes.

Les œuvres d'Alfred Laliberté (chansons d'Eve) furent acclamées, tant pour la valeur du maître que pour l'excellence de voix de la chanteuse Mlle Germaine LeBel.

Toutesfois on restait déçu de reconnaître peu l'influence des maîtres préférés du pianiste compositeur: Bach, Wagner, Scriabine et Medtner.

Les paroles de ces chansons très romantiques — semblaient un peu secouées et s'accorder comme à regret de la ligne brisée, de la mélodie; mais le travail sérieux du compositeur, sa réputation, le sens patriotique qui fait qu'on acclame un des nôtres avec plaisir à monté le diapason à un tel point que le compositeur dut venir saluer. Ceci est un encouragement à produire "Sœur Béatrice".

Bref, le Bertoz fut rendu parfaitement et démontra à quel point les artistes sont subtils et souples sous la baguette du chef Wilfrid Pelletier.

FRANCINE

FESTIVAL INDIEN FRANÇAIS AU CHALET, LE 28 NOVEMBRE

C'est le 28 novembre au soir, au Chalet de la Montagne, que Mme Roy-Vilandrè présentera une nouvelle édition augmentée de son pageant indien, qui connut l'an dernier un si beau succès. Il sera d'une envergure considérable, puisqu'il servira à célébrer le 4e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier à Hochelaga. Il sera commenté en français et en anglais. Dans ce dernier cas c'est le professeur Herbert Munrow, B.S.A., M.C., du McGill, qui a accepté cette délicate tâche.

Les Iroquois de la Caughnawaga construisent eux-mêmes la palissade du décor selon les procédés utilisés au temps de la colonie. Une firme importante a prêté pour le décor d'Alaska des peaux de phoque, d'ours polaires, de cayaks de façon à obtenir un réalisme absolu. Les chœurs seront sous la direction de Mlle Marier.

Le rapport que lira Jacques Cartier à la Cour de François Ier, sera le texte même qui vient d'être retrouvé dans les archives d'un musée de Paris. Bref, sur toute la ligne, ce spectacle sera parfait aux

À L'IMPÉRIAL

L'Impérial présente à partir de samedi, deux films de premier ordre. "Fanfare d'Amour" est le film le plus gai, le plus spirituel qui soit. À côté de Fernand Gravel, on y admirera Betty Stockfield, Madeline Guitté, Pierre Larquey, Jeanne Lamy, Gaby Basset, Carotte, Louvigny et Palau.

Le second film sera "Behind the Green Lights", avec Norman Foster, Judith Allen et Sidney Blackmer.

Sur la scène on verra la revue de "Paradise Club" de New-York, dont la vedette sera l'artiste monténégraise Germaine Giroux. A ses côtés on applaudira Henri Thérien, ténor du Roy de New York, et la troupe la plus exquise de jeunes filles somptueusement habillées.

LES "DANSES DIGITALES" DE GEORGES-ANDRÉ MARTIN

Les galas de la chanson française que nous offrons l'impression J.-A. Gauvin, du 29 novembre au 6 décembre, au théâtre Stella, nous feront entendre à la fois Lucienne Boyer, les duettistes Pills et Tabet et l'orchestre Volpin, nous feront admirer les danses d'Helen Gray et des Rocky Twins. Mais ils nous révéleront aussi un maître de cérémonie spirituel en la personne de Georges-André Martin.

Ce compère, dont on dit la verve inépuisable, en profitera pour nous faire connaître ce qu'il appelle ses "danses digitales", que les critiques français les plus autorisés apprécient comme suit:

"On aime les parodies de danses qu'exécute avec ses doigts M. Georges-André Martin — numéro plein d'humour, d'une exécution parfaite, dont nous avions vu une ébauche moins adroite à l'Olympia, il y a quelques années; et parmi les chansons que ce géant chante avec une voix d'enfant, il y a une paysannerie qu'on entend avec agrément à cause d'un couplet final à surprise d'un effet assez drôle. (Gustave Fréjaville, dans "Comœdia").

"Ce Georges-André Martin est bien étonnant; il chante comme un bébé et danse avec ses doigts. Cet exercice est fort intéressant".

AU PALACE

Comme film principal au Palace, on verra "Transatlantic Tunnel", avec Richard Dix, Madge Evans, Helen Vinson, Aubrey Smith, Leslie Banks, et Basil Sydney. On y raconte l'histoire fantastique du percement d'un tunnel entre Londres et New-York, avec tout ce qu'un sujet de ce genre peut comporter de péripéties, d'images grandioses et de gigantesques déploiements. Il s'y greffe naturellement une autre histoire, sentimentale celle-là, qui provoque la lutte intérieure chez un ingénieur décidé cependant à tout sacrifier à la réalisation de son gigantesque projet.

points de vue historique et scénique. Le public est prié de prendre note qu'un service de voitures conduira les spectateurs du chemin Shakespeare au Chalet.

France Film

Un gala spécialement destiné à la glorification de la vie familiale.

LA SEMAINE DES PARENTS
1ère primeur — Un maître du cinéma SIGNORET dans "COEUR DE PÈRE"

avec Jeanne BOITEL - Jacques MAURY - Claire GIBARD

2ème primeur — Lucien BAROUX dans ARENES JOYEUSES

Betty STOCKFIELD ALERME Lisette LANVIN ALIBERT que vous entendrez chanter "Adieu Venise Provençale"

3ème film à l'affiche — Noël Noël dans LE CENTENAIRE SAINT-DENIS

GALA FAMILIAL AU SAINT-DENIS

C'est samedi que débute au Saint-Denis le gala d'une semaine en l'honneur des parents, à l'occasion de la présentation d'un film glorifiant la famille: "Coeur de Père" avec Signoret, Jeanne Boitel, Claire Girard, Jacques Maury qui la direction a pensé de tenir cette "Semaine des Parents". Jamais un film n'a aussi bien raconté les joies, les peines et les angoisses d'un chef de famille. Le second film s'intitule "Arènes Joyeuses", mettant en vedette Lucien Baroux, Betty Stockfield, Alerme Lisette Lanvin et Albert. Enfin le troisième film sera "Le Centenaire", avec l'inimitable Noël-Noël fêtant ses cent ans.

RETARDATAIRE
Antoine Lessart, ministre de Louis XVI, homme fort spirituel, se faisait toujours attendre pour quelque chose que ce fut; quand on lui reprochait ce défaut d'exactitude, il répondait: "Que voulez-vous! ma mère m'a mis au monde deux heures trop tard, et je n'ai jamais pu regagner ces deux heures dans tout le cours de ma vie".

RETARDATAIRE
Antoine Lessart, ministre de Louis XVI, homme fort spirituel, se faisait toujours attendre pour quelque chose que ce fut; quand on lui reprochait ce défaut d'exactitude, il répondait: "Que voulez-vous! ma mère m'a mis au monde deux heures trop tard, et je n'ai jamais pu regagner ces deux heures dans tout le cours de ma vie".

RETARDATAIRE
Antoine Lessart, ministre de Louis XVI, homme fort spirituel, se faisait toujours attendre pour quelque chose que ce fut; quand on lui reprochait ce défaut d'exactitude, il répondait: "Que voulez-vous! ma mère m'a mis au monde deux heures trop tard, et je n'ai jamais pu regagner ces deux heures dans tout le cours de ma vie".

RETARDATAIRE
Antoine Lessart, ministre de Louis XVI, homme fort spirituel, se faisait toujours attendre pour quelque chose que ce fut; quand on lui reprochait ce défaut d'exactitude, il répondait: "Que voulez-vous! ma mère m'a mis au monde deux heures trop tard, et je n'ai jamais pu regagner ces deux heures dans tout le cours de ma vie".

RETARDATAIRE
Antoine Lessart, ministre de Louis XVI, homme fort spirituel, se faisait toujours attendre pour quelque chose que ce fut; quand on lui reprochait ce défaut d'exactitude, il répondait: "Que voulez-vous! ma mère m'a mis au monde deux heures trop tard, et je n'ai jamais pu regagner ces deux heures dans tout le cours de ma vie".

RETARDATAIRE
Antoine Lessart, ministre de Louis XVI, homme fort spirituel, se faisait toujours attendre pour quelque chose que ce fut; quand on lui reprochait ce défaut d'exactitude, il répondait: "Que voulez-vous! ma mère m'a mis au monde deux heures trop tard, et je n'ai jamais pu regagner ces deux heures dans tout le cours de ma vie".

RETARDATAIRE
Antoine Lessart, ministre de Louis XVI, homme fort spirituel, se faisait toujours attendre pour quelque chose que ce fut; quand on lui reprochait ce défaut d'exactitude, il répondait: "Que voulez-vous! ma mère m'a mis au monde deux heures trop tard, et je n'ai jamais pu regagner ces deux heures dans tout le cours de ma vie".

RETARDATAIRE
Antoine Lessart, ministre de Louis XVI, homme fort spirituel, se faisait toujours attendre pour quelque chose que ce fut; quand on lui reprochait ce défaut d'exactitude, il répondait: "Que voulez-vous! ma mère m'a mis au monde deux heures trop tard, et je n'ai jamais pu regagner ces deux heures dans tout le cours de ma vie".

RETARDATAIRE
Antoine Lessart, ministre de Louis XVI, homme fort spirituel, se faisait toujours attendre pour quelque chose que ce fut; quand on lui reprochait ce défaut d'exactitude, il répondait: "Que voulez-vous! ma mère m'a mis au monde deux heures trop tard, et je n'ai jamais pu regagner ces deux heures dans tout le cours de ma vie".

RETARDATAIRE
Antoine Lessart, ministre de Louis XVI, homme fort spirituel, se faisait toujours attendre pour quelque chose que ce fut; quand on lui reprochait ce défaut d'exactitude, il répondait: "Que voulez-vous! ma mère m'a mis au monde deux heures trop tard, et je n'ai jamais pu regagner ces deux heures dans tout le cours de ma vie".

RETARDATAIRE
Antoine Lessart, ministre de Louis XVI, homme fort spirituel, se faisait toujours attendre pour quelque chose que ce fut; quand on lui reprochait ce défaut d'exactitude, il répondait: "Que voulez-vous! ma mère m'a mis au monde deux heures trop tard, et je n'ai jamais pu regagner ces deux heures dans tout le cours de ma vie".

RETARDATAIRE
Antoine Lessart, ministre de Louis XVI, homme fort spirituel, se faisait toujours attendre pour quelque chose que ce fut; quand on lui reprochait ce défaut d'exactitude, il répondait: "Que voulez-vous! ma mère m'a mis au monde deux heures trop tard, et je n'ai jamais pu regagner ces deux heures dans tout le cours de ma vie".

RETARDATAIRE
Antoine Lessart, ministre de Louis XVI, homme fort spirituel, se faisait toujours attendre pour quelque chose que ce fut; quand on lui reprochait ce défaut d'exactitude, il répondait: "Que voulez-vous! ma mère m'a mis au monde deux heures trop tard, et je n'ai jamais pu regagner ces deux heures dans tout le cours de ma vie".

RETARDATAIRE
Antoine Lessart, ministre de Louis XVI, homme fort spirituel, se faisait toujours attendre pour quelque chose que ce fut; quand on lui reprochait ce défaut d'exactitude, il répondait: "Que voulez-vous! ma mère m'a mis au monde deux heures trop tard, et je n'ai jamais pu regagner ces deux heures dans tout le cours de ma vie".

RETARDATAIRE
Antoine Lessart, ministre de Louis XVI, homme fort spirituel, se faisait toujours attendre pour quelque chose que ce fut; quand on lui reprochait ce défaut d'exactitude, il répondait: "Que voulez-vous! ma mère m'a mis au monde deux heures trop tard, et je n'ai jamais pu regagner ces deux heures dans tout le cours de ma vie".

RETARDATAIRE
Antoine Lessart, ministre de Louis XVI, homme fort spirituel, se faisait toujours attendre pour quelque chose que ce fut; quand on lui reprochait ce défaut d'exactitude, il répondait: "Que voulez-vous! ma mère m'a mis au monde deux heures trop tard, et je n'ai jamais pu regagner ces deux heures dans tout le cours de ma vie".



Fernand Gravel et Betty Stockfield dans une scène de "LA FANFARE D'AMOUR" en programme double avec Norman Foster dans "BEHIND GREEN LIGHTS," ainsi que la Revue "PARADISE CLUB" de New-York avec Germaine Giroux, maîtresse de cérémonie, Henri Thérien, ténor, et 25 autres étoiles cette semaine à l'Impérial.

AU THÉÂTRE STELLA

"L'Amant de Madame Vidal", la déopilante comédie de Louis Verneuil, quitte l'affiche après la soirée de samedi. Dimanche, en matinée et en soirée, le Stella donnera deux représentations seulement de "La Flamme", la célèbre pièce de Henry Kistmackers, avec Charles Schauten et Germaine Duclos dans les rôles principaux. A partir de lundi, pour les adieux de la troupe Schauten, la direction présentera "Atout... cœur!", délicieuse comédie de Félix Gandéra, qui ne sera jouée que quatre jours seulement: lundi, mardi, mercredi et jeudi en soirée, avec trois matinées, mardi, mercredi et jeudi. Toute la troupe fait partie de la distribution, Charles Schauten en tête avec Jeanne Demons dans le principal rôle féminin.

Le Cinéma de Paris présente à compter de samedi, deux films d'égal valeur: "Deuxième Bureau", avec Jean Murat, Jean Gailand, Vera Korène, Pierre Magnier, La Rosière des Halles", avec Paulette Dubost et Pierre Larquey. "Deuxième Bureau" est un film d'amour et d'espionnage dans lequel ces deux éléments de drame sont parfaitement distribués sur une action fortement charpentée. "La Rosière des Halles" nous raconte les aventures d'un romancier qui, pour écrire un roman de mœurs s'amène aux Halles où il a maille à partir avec deux gaillards qui n'ont pas froid aux yeux. Pierre Larquey est amusant au possible en bonhomme éberlué qui attrape tous les horions.

Le grand comédien que la mort a ravi si inopinément, l'été dernier, Will Rogers, va revivre de nouveau, à partir de samedi, sur l'écran du Capitol dans son dernier film, "In Old Kentucky". Rogers y joue le rôle d'un génial dompteur de chevaux, qui est en même temps philosophe et plein d'esprit. Cette œuvre, pleine d'humour et d'action est animée aussi par Dorothy Wilson, Russell Hardie et Bill Robinson. Le second film à l'affiche, "Heart's Desire", met en vedette Richard Tauber, ténor de réputation mondiale.

Le docteur. — Vous toussiez plus facilement ce matin.
Le malade. — Je vous crois, j'ai pratiqué toute la nuit.

AU CINÉMA DE PARIS

Le grand comédien que la mort a ravi si inopinément, l'été dernier, Will Rogers, va revivre de nouveau, à partir de samedi, sur l'écran du Capitol dans son dernier film, "In Old Kentucky". Rogers y joue le rôle d'un génial dompteur de chevaux, qui est en même temps philosophe et plein d'esprit. Cette œuvre, pleine d'humour et d'action est animée aussi par Dorothy Wilson, Russell Hardie et Bill Robinson. Le second film à l'affiche, "Heart's Desire", met en vedette Richard Tauber, ténor de réputation mondiale.

VENGEANCE MONDAINE

Il avait été convenu, chez les de C... que l'on dînerait sans cérémonie Or, quand G... pénétra dans la salle à manger, tous les invités étaient en smoking.
Vexé d'être seul en veston, G... résolut de se venger. Et, la maîtresse de maison étant au milieu d'un groupe, il s'exclama:
— Pardonnez-moi, madame, d'être le seul monsieur qui ne soit pas en noir ce soir; mais mon smoking est encore chez le dégraisseur.
Puis, d'un petit ton détaché:
— Oh! non, ce n'est pas que je ne sois pas soigné; mais les clients sont souvent maladroits et ils ne comprennent, quand on a fait l'extra avec pendant six mois...
Et G... s'amusait toute la soirée de la tête que faisaient les invités à Mme de C... qui avait l'audace, et le manque de tact, d'inviter des garçons de restaurant à ses dîners.

Le grand comédien que la mort a ravi si inopinément, l'été dernier, Will Rogers, va revivre de nouveau, à partir de samedi, sur l'écran du Capitol dans son dernier film, "In Old Kentucky". Rogers y joue le rôle d'un génial dompteur de chevaux, qui est en même temps philosophe et plein d'esprit. Cette œuvre, pleine d'humour et d'action est animée aussi par Dorothy Wilson, Russell Hardie et Bill Robinson. Le second film à l'affiche, "Heart's Desire", met en vedette Richard Tauber, ténor de réputation mondiale.

Le grand comédien que la mort a ravi si inopinément, l'été dernier, Will Rogers, va revivre de nouveau, à partir de samedi, sur l'écran du Capitol dans son dernier film, "In Old Kentucky". Rogers y joue le rôle d'un génial dompteur de chevaux, qui est en même temps philosophe et plein d'esprit. Cette œuvre, pleine d'humour et d'action est animée aussi par Dorothy Wilson, Russell Hardie et Bill Robinson. Le second film à l'affiche, "Heart's Desire", met en vedette Richard Tauber, ténor de réputation mondiale.

SALON DE L'AUTO

DE MONTREAL
23 30 NOVEMBRE
EDIFICE SUN LIFE

Pageant de l'Auto

Eclatants modèles de 1936, étalage avec démonstrateurs en marche, nouvelles et superbes carrosseries, accessoires et véhicules commerciaux.

ADMISSION 25c
Avant 6 p.m.
Après 6 p.m. 30 cimes

ADELSTAN LEVESQUE, Gérant-Général

GAGNEZ AUTO GRATIS

Votre Choix d'un CHEVROLET, DODGE ou FORD \$300 en argent

Participez au concours du Salon de l'Auto

Il est facile de gagner. Il suffit de répondre aux questions traitées de sujets que toute personne devrait savoir. Gagnez un ou plusieurs prix. Procurez-vous détails au Salon de l'Auto ou des marchands d'automobiles de Montréal. Aussi voyez notre annonce dans La Presse du 16 et 23 Novembre.

DANS LE MONDE DU HOCKEY

La saison du hockey est déjà assez avancée pour que l'intérêt se dessine et que les divers clubs puissent, sinon donner leur pleine force, du moins nous laisser prévoir le beau travail qu'ils vont être en état de fournir au cours de cette semaine. Jusqu'à date, les clubs Toronto et Chicago mènent chacune des deux sections avec une marge de 3 points sur leur plus proche adversaire, mais les amateurs de hockey savent très bien que les classements obtenus au cours du premier tiers de la saison sont la plupart du temps reversés dans la suite et cette année plus que jamais, nous devons nous attendre à des surprises.

Jamais, en effet, nous n'avons vu huit équipes aussi bien fournies de bon matériel et généralement bien balancées. Depuis l'Américain de Dwyer jusqu'au champion de Gorman, il n'est aucun club dans la Ligue Nationale de hockey qui ne soit de tout premier ordre, et nous pouvons nous attendre à voir du très beau jeu au cours de cette saison.

Naturellement, notre intérêt et nos sympathies vont à nos deux équipes locales et surtout aux porteurs de l'élément canadien-français.

Les quatre parties que les gars de Mantha nous ont données démontrent que l'équipe Bleu Blanc Rouge n'a jamais possédé un matériel aussi puissant et lorsque Lépine et Frew seront venus reprendre leur place sur l'alignement et qu'un travail commun aura mis plus de cohésion entre les nouvelles recrues et les vétérans, le Canadien pourra avoir raison de tous les autres clubs de la ligue.

D'ailleurs, les Habitants viennent de nous donner une idée de ce qu'ils sont capables de faire en battant, jeudi dernier, leurs rivaux, les Maroons dans une partie des

LES FLOTTES COMPAREES DE L'ANGLETERRE ET L'ITALIE

Enorme supériorité anglaise en gros navires. — Égalité en petites unités. — Facteur inconnu : les avions.

(Corr. à "L'Autorité")
Paris. — Les graves événements actuels mettent au premier plan l'aspect des forces de combat. Car, en définitive, le problème est de savoir si les forces navales de la Grande-Bretagne peuvent couper de leurs communications maritimes les soldats de l'Erythrose, de la Somalie et de Libye, et à quel prix.

pe Condottieri, qui portent le nom des plus célèbres aventuriers de la péninsule. Ces bâtiments se sont adjugé les records de vitesse du monde en filant jusqu'à 42 noeuds 4 (Alberico-Barbiano). Les Anglais n'ont rien de comparable, mais ils peuvent mettre en ligne 17 croiseurs "B" déplaçant 101.000 tonnes (contre 97.000 tonnes), qui, s'ils filent moins vite que les Italiens, n'en possèdent pas moins une plus grande densité de feu, notamment les Leaders, les Achilles, etc.

CORPS DE BATAILLE

Si nous arrêtons là notre parallèle, la supériorité des Anglais, vu le handicap de la dispersion de leurs unités, ne serait pas très accusée. Mais c'est quand on compare le corps de bataille que cette supériorité s'affirme. L'Amirauté possède quinze unités d'un tonnage de 445.400 tonnes, toutes disponibles, sauf deux. La bordée de cette muraille d'acier est de 118 pièces d'artillerie, dont 100 de 381 millimètres et 18 de 406 millimètres, calibre maximum utilisé sur des navires et autorisé par le traité de Washington. Contre ces cuirassés, les Italiens n'ont rien à opposer. Ils ne possèdent, en tout et pour tout, que quatre cuirassés d'avant-guerre munis de pièces de 305 millimètres, dont il ne saurait être question: deux sont indisponibles par suite de refonte, deux autres n'ont d'autre valeur que celles de gardes-côtes.

Or, parmi les unités anglaises, figurent deux "capital ships" des plus modernes, Nelson et Rodney, qui datent de 1927, et surtout trois croiseurs de bataille dont le Hood et le Renown, qui filent plus de 32 noeuds, qui sont armés, l'un de huit pièces de 381 millimètres, l'autre de six de ces pièces, et qui, sauf accident, balieraient la Méditerranée.

La flotte sous-marine, l'aviation italiennes, que pourraient-elles faire contre ces treize bâtiments de ligne, si l'on réfléchit que la Grande-Bretagne a, elle aussi, rassemblé une force aéro-navale imposante dans ses bases méditerranéennes et sur ses six porte-avions d'un tonnage de 115.000 tonnes, tous équipés, contre zéro à l'Italie?

Pour répondre à ce point d'interrogation, comparons les deux flottes: l'Anglaise et l'Italienne.

Pour établir notre parallèle, commençons par les plus petits navires: les sous-marins. Grâce à une activité sans précédent et à la mise en chantier simultanée de 2 sous-marins en 1930-1931, les escadrilles de submersibles italiennes seraient supérieures à celles de l'Angleterre, étant donné que celle-ci devrait maintenir des unités aux abords des îles britanniques. L'Italie, en effet, possède 48 sous-marins d'un tonnage total de 37.500 tonnes contre 43 anglais d'un tonnage de 45.000 tonnes; la péninsule ayant des submersibles plus petits, car elle n'est pas tenue de leur assurer un grand rayon d'action. Pour les destroyers et les torpilleurs, la supériorité anglaise n'est pas très marquée: 60 navires d'un tonnage de 81.299 tonnes contre 52 italiens d'un tonnage de 63.000 tonnes.

LES CROISEURS

Voyons les croiseurs: les Italiens ont construit une escadre de 7 navires de 10.000 tonnes (classe A de Londres, c'est-à-dire pièces de 203 millimètres) dont 3 Trieste et 4 Zara, qui sont certainement les mieux réussis de leur classe avec leurs huit pièces de 203 millimètres, leur protection qui va jusqu'à 140 millimètres et leur vitesse de 32 Fiume à 37 noeuds Trieste.

Les Anglais peuvent leur opposer 11 navires de 9.750 tonnes de la classe County et leurs 2 York de 8.250 tonnes, soit 100 pièces de 203 millimètres contre 56 pièces italiennes analogues. L'écart est assez sérieux.

En ce qui concerne les croiseurs de 2e classe (classe B du traité de Londres), il faut admirer les 7 croiseurs italiens de 5.000 à 6.000 tonnes du ty-

PRÉMÉDITATION

Bonaparte se promenait dans les jardins de Malmaison, avec Mme de Clermont-Tonnerre dont la conversation lui plaisait infiniment. Tout-à-coup, il l'interrompt brusquement et lui dit: "Madame, qu'est-ce que vous pensez de moi?" L'allocution imprévue rendait la réponse délicate et difficile. "Mais général, lui dit-elle après un court moment d'hésitation. Je pense que vous ressemblez à un architecte habile qui ne veut pas laisser voir le monument qu'il érige que quand il sera entièrement construit. Vous bâtissez derrière un échafaudage que vous ferez tomber quand vous aurez fini. — Oui, madame, c'est bien cela, lui dit Bonaparte avec une incroyable vivacité, vous avez raison!... Je ne vis jamais que dans deux ans..."

(Bourrienne, Mémoires.)

LA CLÉ D'UN MYSTÈRE

Un grand brasseur d'affaires parlant en vacances, recommande à sa dactylographe de faire suivre son courrier. Aux champs depuis huit jours, notre homme s'étonne de n'avoir reçu ni lettres, ni cartes, ni prospectus. Il télégraphie à sa dactylographe: "Pourquoi m'envoyez pas de courrier?" La réponse arrive: "Avez emporté clé boîte aux lettres." En effet, au fond d'une poche, l'homme d'affaires découvre la clé qu'il s'empresse de mettre sous enveloppe et d'ex-pédier. Et il attend. Mais des jours se passent encore sans que la poste lui apporte quoi que ce soit. N'y comprenant plus rien, il reprend le train pour la capitale. Il arrive à son bureau et obtient l'explication du mystère: le facteur avait tout simplement jeté l'enveloppe contenant la clé en question dans la boîte aux lettres... fermée à clé!



La gare de Djibouti, en Somalie française, très active depuis que le chemin de fer conduisant en Ethiopie est menacé par les Italiens.

ANJOURD'HUI PLUS QU'JAMAIS SUPRÉVALENT L'INSTRUCTION MENE AU SUCCES! L'AVENIR EST À L'HOMME INSTRUIT

DONNEZ CET HERITAGE A VOS ENFANTS

Parents Canadiens, vous ne pouvez donner une meilleure preuve d'amour pour vos enfants qu'en leur donnant l'instruction.

Il y a maintenant dans la Province des écoles bien organisées, faciles d'accès et disséminées sur tout son territoire.

L'HONORABLE
ATHANASE
DAVID



SECRETAIRE
PROVINCIAL
DEPUIS 15 ANS

PARENTS qui, à cause de circonstances incontrôlables, n'avez pu, au temps de votre jeunesse, vous instruire, avez souvent regretté ce manque d'instruction qui vous a empêchés de donner la pleine mesure de votre intelligence et a limité votre initiative même dans le domaine strictement matériel, vous avez souffert de cette condition que nul n'a le droit de vous reprocher, vous avez été les victimes d'une époque où l'instruction était de ce fait moins facile à acquérir. Aussi, constatant le changement qui s'est produit, les facilités scolaires qui sont offertes, vous avez à coeur d'en faire profiter vos enfants.

PARENTS qui êtes instruits et qui appréciez les avantages de l'instruction, donnez à vos enfants plus que vous avez reçu vous-mêmes. Vous êtes heureux, lorsque viennent les longues soirées d'automne et d'hiver, de pouvoir en occuper les heures par des lectures qui vous instruisent et vous intéressent; songez que votre bonheur d'être instruits, vous le devez faire partager par ceux qui dépendent de vous. Vos enfants n'oublieront jamais les sacrifices que vous aurez faits pour eux en leur donnant ce second baptême que doit recevoir tout enfant: l'instruction.

Tout un passé intellectuel français, tout un avenir intellectuel canadien que nous souhaitons nous font un devoir d'outiller la jeunesse de notre province pour qu'elle puisse jouer le rôle que nous attendons d'elle.

Encourageons nos institutrices

Nos commissaires d'écoles, qui jouissent de la confiance de leurs concitoyens, se rendent compte davantage d'année en année, mais pas encore suffisamment, du rôle admirable de l'institutrice dans nos campagnes. Il n'en tient qu'à eux d'augmenter l'efficacité éducative de nos écoles en payant à ces institutrices qui se dévouent au ministère éducationnel une rémunération qui les retienne dans l'enseignement. Les progrès accomplis ne peuvent être niés, mais ils ne sont pas suffisants.

J'hésiterais à mentionner ce fait, si, même dans les endroits les plus éloignés de nos campagnes, on ne reconnaissait pas la vérité de cette assertion. Que les parents envoient donc leurs enfants à l'école!

Qu'ils surveillent avec bienveillance et bonté le travail de l'enfant à la maison, qu'ils l'encouragent, qu'ils lui fassent, au besoin, réciter la leçon du lendemain, qu'ils portent intérêt à ses études, qu'ils se renseignent auprès de l'institutrice et accordent alors à leurs enfants la collaboration la plus utile.

Que les commissaires d'écoles tâchent de donner à l'institutrice une rémunération équitable et juste; qu'ils la traitent avec égards, bienveillance, bonté; qu'ils lui manifestent leur respect et leur sympathie; en un mot, qu'elle soit considérée dans l'arrondissement scolaire comme l'aide et la collaboratrice des parents!

Parents de la province, n'oubliez pas le rôle que joue pour vous l'institutrice auprès des enfants que vous lui confiez, songez

que c'est votre place qu'elle prend auprès des êtres qui vous sont chers; sachez donc lui manifester votre reconnaissance et votre admiration.

Je souhaite que vous soyez heureux des études faites par vos enfants durant l'année et que vous considériez leur succès à l'école comme le plus grand plaisir qui puisse vous être fait.

Employons nos techniciens

En fondant les écoles techniques de la Province de Québec, sir Lomer Gouin désirait former une élite qui fût à la disposition des maisons d'affaires et d'industrie de la Province. L'ambition légitime de sir Lomer Gouin est atteinte, et aujourd'hui, des artisans expérimentés dans tous les métiers, d'une compétence attestée par les diplômes officiels des écoles techniques sont à la disposition des grandes entreprises industrielles et commerciales, prêts à accepter des postes de confiance.

Je crois qu'il est du devoir des patrons de la Province de Québec de reconnaître l'habileté de ces hommes en leur accordant la préférence dans toutes les sphères, parce que ce serait une reconnaissance, non seulement de l'heureuse initiative prise par le gouvernement, mais serait en même temps un acte de coopération, un geste qui devient aujourd'hui, plus que jamais, un élément essentiel au bien-être de la population de notre Province.

On trouve maintenant, au sein de notre peuple, des contre-maitres, des ingénieurs, des chefs de service, des gérants, des surintendants d'usines, des comptables, etc. Nous croyons ne jamais trop insister pour bien faire comprendre aux intéressés qu'il est de la plus haute importance de se mettre au fait de cette situation, dans l'intérêt de la Province et du Canada tout entier.

Me sera-t-il permis d'attirer l'attention des directeurs de corporations, des gérants, en un mot de tous les patrons sur le fait qu'en confiant aux diplômés de nos écoles une part de leurs responsabilités, ils travaillent au succès de leur propre entreprise. Par ce geste, ils n'ont pas seulement la certitude de s'assurer les services de compétences reconnues, mais des hommes ayant la même mentalité que ceux qui travaillent sous leurs ordres.

Il est parfois difficile de prévoir les conséquences qui découlent du choix de certains hommes, mais j'ai la satisfaction de croire qu'en recommandant d'encourager nos diplômés d'écoles techniques, nous ne sommes pas seulement dans l'esprit de coopération et de bon vouloir, si cher à nos pères, mais que nous contribuons la quote-part de tout Canadien éclairé, c'est-à-dire l'esprit de bonne entente entre les groupes, pour le développement futur et la prospérité du Canada.

Athanase David
Secrétaire de la Province.

L'AFFREUSE EXPLOITATION DE LA CHAIR ET DU SANG

Petite histoire franco-allemande : l'enrichissement des marchands de canons. — Comment on réussit à "emplir" les peuples et à monter les uns contre les autres.

Lorsque l'armistice fut signé, les poilus enrôlés pour "tuer la guerre", pensèrent unanimement que grâce à leurs sacrifices le militarisme serait enfin détruit.

Mais le maréchal Foch, s'il traitait les Autrichiens de "salopards", ne pouvait se défendre d'une certaine admiration pour ses collègues allemands vaincus, et au lieu de supprimer totalement l'armée allemande — suppression possible après la débâcle de 1918 — il laissait à l'Allemagne une armée de cent mille hommes. A Spa, en 1920, le chiffre fut porté à deux cent mille. Millerand, Foch et Weygand n'ayant rien à refuser au général von Seeckt. Le nombre des mitrailleuses fut toujours réglé entre généraux des deux camps et l'Etat-Major français se montra très large pour permettre au Gouvernement allemand de massacrer les socialistes mineurs.

Le Traité de Paix prescrivait la destruction de peu près totale du matériel de guerre allemand sous le contrôle d'une Commission alliée "en vue de rendre possible la préparation d'une limitation générale des armements".

Fin 1926, les opérations de contrôle étaient terminées et la Commission constatait officiellement la destruction de 59,000 canons, 130,000 mitrailleuses, 31,000 craponnillots, 31 trains blindés, 15,000 avions, 26 grands navires de combat, 83 torpilleurs, 315 sous-marins.

Et le 17 février 1927, Foch déclarait à la Commission de l'Armée: "Au 31 janvier 1927, j'affirme que le désarmement de l'Allemagne était effectif".

Les nationalistes les plus intransigeants ne sauraient mettre en doute la parole de l'ancien généralissime des armées alliées?

Les conclusions de la Commission de Contrôle laissent espérer que l'Europe allait enfin respirer, et que le désarmement s'accélérait chez tous les anciens adversaires de l'Allemagne.

LES PROFITEURS

Mais les munitionnaires veillaient, et aussi les militaires. Le désarmement réalisé en Allemagne, c'était pour les uns l'arrêt d'énormes bénéfices, pour les autres la suppression de leurs emplois devenus inutiles.

C'est alors que les marchands de canons concurent le plan que nous avons de longue date dénoncé:

Pour continuer l'équipement de la France et de ses satellites (Pologne et Petite Entente), il fallait d'abord que la grande presse, entièrement contrôlée par la haute métallurgie, escamotât les résultats de la Commission de Contrôle aussi bien que la déclaration du Maréchal Foch: quelques campagnes mensongères suffirent à l'époque pour maintenir une inquiétude absolument sans objet au cœur du Français moyen.

D'autre part, le réarmement effectif de "l'ennemi héréditaire" était indispensable au maintien sinon à l'augmentation des crédits de guerre: c'est pourquoi, d'accord avec l'industrie lourde allemande, les marchands de canons anglais aussi bien que français, commanditèrent le mouvement hitlérien, la "Vickers" anglaise par l'intermédiaire de la firme "Pintch" de Berlin, et "Schneider-Creusot", par le truchement de sa filiale tchéco-slovaque (ex-autrichienne) "Skoda", dont les directeurs allemands figurèrent ouvertement parmi les gros souscripteurs du nazisme.

UN SCENARIO

Les marchands de mort subite avaient préparé un scénario qui devait se développer ainsi:

En continuant à armer au

lieu de désarmer, la France et ses alliés se trouvaient rompre leurs engagements du Traité de Versailles, et constituaient une menace permanente à l'égard de l'Allemagne désarmée...

L'Allemagne — nation particulièrement orgueilleuse et de soixante-huit millions d'habitants — ne pouvait admettre de rester désarmée, au centre de pays hostiles. De même que la presse française agitait périodiquement l'épouvantail teuton, la presse allemande, de son côté, dénonçait le nouvel "encerclement" de l'Allemagne. L'angoisse d'une prochaine agression était savamment entretenue et renouant à obtenir immédiatement l'égalité des droits, l'Allemagne commençait à réarmer en secret.

Ce réarmement clandestin, vite révélé et grossi, devait pousser les nations voisines à renforcer leur défense nationale. Puis, l'Allemagne, à son tour, devait prendre prétexte des augmentations croissantes de matériel de ses voisins pour légitimer son réarmement. Cascade de tragiques quiproquos, soigneusement entretenus par la presse des munitionnaires...

Le 16 mars 1935, "l'Allemagne jetait le masque", comme disent les feuilles, et le Ministre de la propagande Goebbels n'avait qu'à reprendre, non sans humour, les termes mêmes des ministres français sur la "force", pour expliquer que le rétablissement du service militaire en Allemagne était la meilleure garantie de paix pour l'Europe! C'était du pur Herriot.

Dans la même semaine, les représentants des Wendel, Schneider, Krupp, Vickers, se réunissaient à Cannes en une "conférence de l'acier" et venaient apporter leurs félicitations au patriarche de la mitrailleuse, le sanglant milliardaire Basil Zaharoff. Le plan des maîtres du monde triomphait: la course aux armements était reprise...

ECCOEURANT!

Le plus écoeurant, c'est l'hypocrisie des grands journaux, payés par les munitionnaires pour entretenir la haine entre les peuples, et qui ont l'audace de feindre l'indignation devant le "coup de théâtre" d'Hitler exactement désiré, voulu et manigancé par leurs patrons, lesquels se frottent les mains dans la coulisse. Abominables Tartufes!

Jamais, depuis la guerre, le bourrage de crâne n'atteignit un semblable niveau. Dans le Journal, M. Franklin-Couillon ose écrire: "Silence aux lâches", lui qui de 1914 à 1918 s'est flanqué dans les tranchées du Palais-Bourbon; les journaux à la dévotion de M. von Wendel ou de "Théodore et Cie" sèment la panique en examinant la possibilité d'une "guerre préventive"; et certains vieux crabes tricolores que l'on croyait crevés depuis longtemps, émergent soudain de leur vase, tel Millerand de Saint-Mandé et Ba-Ta-Clan, jadis chassé de l'Elysée à coups de botte au cul, et agitant leurs mandibules tricolores, recommencent, à vingt ans de distance, leur petite ritournelle de provocation patriotarde!

Comment l'opinion saine n't-elle pas encore comprise que les politiciens ne sont que des marionnettes grossièrement manoeuvrées, et qu'au-dessus des nations — qui ne demanderaient sincèrement qu'à s'entendre — une association de malfaiteurs internationaux, maintes fois démasquée, restera seule arbitre de la guerre ou de la paix, tant qu'elle n'aura pas été décapitée...

Jean Galtier-Boissière, ("Le Canard Enchaîné", Paris)

LES BOURSIERS DU PACIFIQUE CANADIEN

Deux autres jeunes Canadiens français, fils d'employés du Pacifique Canadien, compléteront leurs études supérieures aux frais de la grande compagnie de transport, grâce aux bourses que celle-ci accorde chaque année, par voie de concours, pour études à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales et à l'Ecole Polytechnique de Montréal. Les heureux boursiers de cette année, dont les noms ont été annoncés ces jours derniers, sont M. Jules Mercier, de Montréal, pour l'Ecole Polytechnique et M. Paul Sénécal, de Ste-Thérèse, pour l'Ecole des Hautes Etudes.

M. Jules Mercier est le fils de M. L. P. Mercier, conducteur au Pacifique Canadien, division des Laurentides. Il appartient à une famille qui a fourni plusieurs employés à cette compagnie: son grand-père, M. Alfred Mercier, était contremaître en charge de l'entretien des voies sur une section de réserve; un de ses oncles, M. Ernest Mercier, est aussi conducteur dans la division des Laurentides; un autre oncle, M. N. Langlois, est mécanicien sur la ligne Trois-Rivières et Grand'Mère et un troisième oncle, M. J. N. Potvin, est expéditeur de trains dans la division des Laurentides. Le jeune Jules Mercier a fait ses études primaires à l'Ecole Ste-Madeleine d'Outremont et ses études secondaires à l'Externat Classique de Ste-Thérèse, où il a obtenu son baccalauréat-ès-arts en juin dernier. La bourse qu'il a gagnée lui donne droit à 5 années d'études.

M. Paul Sénécal est le fils de M. Tancrède Sénécal, contremaître du service des ponts et bâtisses du Pacifique Canadien à Ste-Thérèse, division des Laurentides. Il a fait ses études primaires et secondaires au séminaire de Ste-Thérèse, où il a remporté son baccalauréat-ès-arts en juin. Sa bourse lui donne droit à un cours de trois ans à l'Ecole des Hautes Etudes.

AMÉLIORATION DES AFFAIRES DANS LE ROYAUME UNI

M. Alostair Fraser, C.R., directeur du service de la circulation au Canadien National, de retour d'un voyage d'affaires en Europe, rapporte une grosse amélioration dans l'état des affaires en Grande Bretagne, particulièrement dans l'industrie du bâtiment. Il rapporte aussi que les pays d'Europe s'intéressent vivement aux choses du Canada.

PRIX RÉDUITS POUR LA COTE DU PACIFIQUE

M. C. P. Riddell, président de la Canadian Passenger Association annonce des excursions à prix réduites cet hiver, qui faciliteront aux Canadiens le l'Est du pays le voyage jusqu'à la Côte du Pacifique, le jardin d'hiver du Canada.

Protégée par de hautes montagnes et réchauffée par les courants chauds originaires du Japon, la Côte du Pacifique offre de multiples attraits aux touristes qui fuient les rigueurs de l'hiver. Pour en faciliter l'accès, les chemins de fer canadiens offrent donc des billets aller et retour à prix considérablement réduits, qui seront valables de Port Arthur, Armstrong, et toute autre station de l'Est, à toute station de la Colombie-Britannique et des Etats d'Oregon et de Washington, aux Etats-Unis, du 1er décembre au 15 février, à l'aller et jusqu'au 30 avril pour le retour. Le privilège d'arrêt, à l'aller comme au retour, est attaché à ces billets.

UN TRAIN DE 60 MILLES DE LONG

En huit mois le Canadien National a transporté 301,236 excursionnistes, dont 24,746 dans la région centrale, déclare M. A. A. Gardiner, adjoint du directeur général du service des voyageurs du Canadien National. Pour transporter tout ce monde en une seule fois il aurait fallu un train de 60 milles de long. Ces chiffres démontrent la popularité des excursions à prix réduits.

POMMES CANADIENNES POUR L'EUROPE

La mode d'envoyer des boîtes ou des barils de pommes à l'étranger comme cadeau de Noël et du Jour de l'An se répand rapidement. Cette année le Canadien National annonce dans tous ses wagons-restaurants, wagons-lits et wagon-salons que son service de messageries se charge d'expédier en Europe, aux Antilles et ailleurs, les envois de pommes canadiennes qu'on voudra bien lui confier.

DE LA FERRAILLE QUI A SON PRIX

M. L. C. Thompson, gérant des magasins du Canadien National, dans un article publié dans le Canadien National Railway's Magazine dit que la ferraille vendue l'an dernier par le réseau national a rapporté plus de \$2,500,000 et qu'à la fin de l'année il restait encore quelques \$800,000 de vieux fer à vendre. Pour atteindre ce total on a démolé environ 400 vieux wagons par semaine. Ces wagons ne pouvaient plus servir autrement et on en a tiré ainsi le meilleur parti possible.



PROVINCE DE QUEBEC

SERVICE DES MINES

TABLEAU DEMONTRANT L'ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTION ANNUELLE DE L'OR DU QUEBEC.

ANNEE	MONTANT	ANNEE	MONTANT
1926	\$ 76,070	1930	\$ 2,930,480
1927	172,214	1931	6,476,103
1928	1,240,435	1932	9,417,576
1929	1,876,960	1933	10,950,540

1934 - - - \$13,457,588
 1935 Plus de \$14,000,000
 (au début de novembre)

LISTE DE RAPPORTS GEOLOGIQUES PUBLIES PAR LE SERVICE DES MINES DE LA PROVINCE DE QUEBEC ET QUI PEUVENT ETRE UTILES A TOUS CEUX QUI S'INTERESSENT AU DEVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE MINERALE :

Le Pétrole et le Gaz Naturel dans la Province de Québec, 1929 B.

Région aurifère de Bousquet-Cadillac, 1929 C.

Canton de McKenzie, région de Chibougamau, 1929 D.

Cantons de Gaboury et de Blondeau, comté de Témiscamingue, 1930 B.

Gisements d'or et de cuivre des cantons Dubousson et de Bourlamarque, 1930 C.

Les environs du Lac Aylmer, 1930 D.

La mine d'or Granada, 1931 B.

Les gisements de Chromite des cantons de l'Est, 1931 D.



L'Honorable J. E. PERRAULT, Ministre des Mines

COPIES DES RAPPORTS GEOLOGIQUES, DE LA LOI DES MINES ET TOUTES AUTRES INFORMATIONS SE RAPPORTANT A L'INDUSTRIE MINIERE AINSI QU' AUX RESSOURCES MINERALES DE LA PROVINCE DE QUEBEC SERONT ENVOYÉES GRATUITEMENT SUR DEMANDE FAITE AU DIRECTEUR DU SERVICE DES MINES, HOTEL DU GOUVERNEMENT, A QUEBEC.

L'ÉQUIPÉE D'UN ÉLAN D'AMÉRIQUE

Une femelle d'original s'est égarée dernièrement dans les faubourgs de Saint-Jean, N.B. Pendant deux jours elle a ravagé les petits jardins et piétiné les pelouses, mais quand les constables de la ville, appelés par les citoyens, sont arrivés avec des armes pour mettre fin à sa carrière destructrice, la biche a jugé plus prudent de regagner ses bois. Un grand nombre de ses frères ont été moins heureux, car la chasse a été particulièrement bonne, cette année, au Nouveau-Brunswick.

L'EXPÉDITION DU HOMARD

Presque tous les homards capturés aux Etats-Unis, soit environ 11,000,000 de livres, sont expédiés vivants sur les marchés. Dans cet état commandent un meilleur prix. Le Canada fournit environ 95 pour cent de tous les homards exportés aux Etats-Unis. Ces homards sont expédiés par les Provinces Maritimes. Le Service des ressources naturelles, qui fournit ces renseignements, ajoute dans son rapport que les exportations de pommes canadiennes déshydratées à la Suède ont passé de 45,000 livres qu'elles étaient en 1933, à 148,825 livres en 1934. Nos exportations de volailles en Grande Bretagne ont aussi augmenté considérablement.

LE PAYS DE L'ESCLAVAGE ET DES INFERNES RAZZIAS

C'est l'Éthiopie. — Encore deux millions d'esclaves. — Immenses étendues transformées en déserts par les razzias.

Le régime de l'esclavage, qui dans un lointain passé prit des formes douloureuses et cruelles pour l'humanité inférieure, fut officiellement aboli en 1883. Les premières campagnes en faveur de l'abolition partirent d'Angleterre. Dans les colonies soumises aux puissances européennes, l'esclavage dut dans les premiers temps, se transformer en travail obligatoire pour mettre les terres en valeur et exploiter les ressources minières; mais, peu à peu, le travail libre fut aussi instauré dans les colonies.

Mais, à part l'évolution qu'a dû subir le travail dans les colonies, l'esclavage est encore aujourd'hui largement répandu dans beaucoup de pays sous toutes les formes de la possession, du commerce et de la traite. Au moins vingt millions d'individus sont encore de nos jours en esclavage, et en un esclavage qui renouvelle pratiquement toutes les atrocités de jadis: en effet, on trouve le massacre qui accompagne l'incursion; les souffrances et l'agonie le long des routes qui mènent au marché; la même insensibilité des trafiquants; la même dégradation de la personne humaine considérée comme une chose.

Parmi les pays en question, l'Abyssinie est au premier rang. La population purement abyssine ne dépasse pas trois millions d'habitants et n'occupe qu'un tiers du territoire; le reste est occupé par d'innombrables tribus africaines gouvernées par des "ras" qui, plus que des gouverneurs, sont les maîtres de ces énormes masses d'hommes. N'ayant aucune crainte du pouvoir central, ces puissants chefs ne se soucient guère des édits qu'il promulgue de la lointaine Addis-Abeba.

TOUTES LES EPOQUES

En un singulier amalgame, on retrouve sur ce vaste territoire toutes les époques que l'histoire nous rappelle. Pour l'esclavage, nous le trouvons sous toutes les formes, car il est intimement lié à l'organisation sociale de cette nation. L'on possède une infinité de témoignages à ce sujet: avant tous les récits des voyageurs, les nombreux Livres Blancs et Rapports officiels des divers pays en relation avec l'Empire abyssin; les rapports publiés par la Société des Nations, et enfin le franc aveu du gouvernement abyssin même. Partout, dans le monde entier, on nie l'existence de l'esclavage, ou du moins on tâche de l'excuser ou de la dissimuler; mais en Abyssinie, au contraire, on reconnaît franchement que l'esclavage existe dans tout le pays; le gouvernement l'a considéré jusqu'ici comme une nécessité vitale, affirmant qu'il était le fondement de l'économie de ce grands pays, dont la superficie dépasse trois fois celle de l'Italie...

L'un des principaux obstacles que l'on rencontre dans l'étude de l'esclavage est que les plus importants documents ont été celés à l'opinion publique. En 1922 la Société des Nations commença l'étude de cette question et nomma dans ce but une Commission composée d'émisaires spécialistes en la matière. La tâche délicate d'élaborer le rapport sur l'esclavage en Abyssinie fut confiée à Lord Lugard, le plus expert spécialiste en matière coloniale. On rendit à Lord Lugard un hommage mérité, mais, — pour des raisons connues d'elle seule, — la Commission déclara qu'un tel document ne pouvait être communiqué in extenso au public. En tout cas, l'examen des fragments publiés révéla des faits impressionnants, et confirma qu'en dépit des nombreuses limitations et prohibitions promulguées par les édits et par les lois, l'esclavage était largement pratiqué en Abyssinie.

LE COMMERCE DES ESCLAVES

Le commerce des esclaves se fait le plus souvent en catimini; c'est généralement la nuit, et par des routes peu fréquentées, que l'on voit ces troupeaux d'hommes, entraînés par des trafiquants de chair humaine vers des destinations diverses, suivant le lieu de provenance et les aptitudes spéciales des malheureux qui composent ces caravanes. La plupart sont envoyés à la cour des chefs ou des guerriers; la majeure partie est traitée, en longs voyages, sur la côte où ils sont embarqués

DANS LES PAYS NOUVEAUX

Les fils des agriculteurs des vieilles paroisses du Québec peuvent connaître l'agriculture, peuvent être des spécialistes dans diverses cultures, surtout s'ils sont passés par les collèges d'Agriculture, mais assez rarement connaissent-ils le défrichement des terres nouvelles.

Quand ils en parlent, c'est comme s'ils racontaient une histoire terrifiante, au soir de la Toussaint, passant tout près du cimetière, tant ils voient le défrichement des terres sous un jour sombre.

Rien de surprenant s'ils sont portés à juger de la colonisation, non d'après la réalité, mais d'après l'idée qu'ils s'en font.

Le défrichement des terres nouvelles n'est pourtant pas aussi terrible que tout cela. Il est vrai que c'est un dur métier; qu'il faut, au défricheur, une intelligence supérieure à la moyenne pour réussir son exploitation, mais en définitive, c'est faisable et peut être réussi par des hommes d'une capacité ordinaire... à la condition qu'ils travaillent raisonnablement tous les jours, aussi bien de la tête que des bras, à la condition qu'ils sachent que l'économie est indispensable dans ce genre de travail quand on veut réussir, et qu'ils ne s'imaginent pas que tout cela peut se faire en un an.

Les fils des cultivateurs des vieilles paroisses et les cultivateurs qui ont des difficultés à rencontrer les paiements des dettes contractées aux temps où tout se vendait cher, trouveraient avantage à s'établir sur des terres nouvelles, comme celles des pays de l'Abitibi et de la Gaspésie, par exemple.

Ils auraient plus de chances de réussir parce qu'ils n'ont pas à acheter la terre à haut prix; parce qu'ils peuvent compter sur l'aide gouvernementale pour le défrichement, pour le labour, pour la construction des maisons, des écoles, des chapelles; parce qu'on leur accorde des soins gratuits quand ils sont malades, et enfin, dans les pays nouveaux comme l'Abitibi, parce que les prix payés pour les produits de la ferme sont supérieurs à ceux offerts dans les vieux centres.

Aussi, parce que les impôts sont moins élevés et que l'ambiance dans les pays nouveaux porte à faire moins de diverses dépenses jugées indispensables dans les vieilles paroisses... parce que c'est de bon ton. Beaucoup de ceux qui ne croient pas à la colonisation changeraient d'opinion si seulement ils voulaient visiter les pays nouveaux! Et pourquoi n'y iraient-ils pas?

J.-Ernest LAFORCE.

UNE VILLE SOUTERRAINE EN FRANCE

Découvertes intéressantes.

Des pièces de monnaie de bronze et d'argent datant d'époques très diverses ont été découvertes dans l'étrange et intéressante ville souterraine de Naours, située à environ onze milles au Nord d'Amiens dans le département de la Somme.

On a trouvé là des monnaies qui avaient cours depuis la période gallo-romaine jusqu'au règne de Louis XVI, ce qui semblerait indiquer que cette bizarre cité située à cent pieds au-dessous de la surface du sol a été longtemps la cachette favorite des contrebandiers, fraudeurs, voleurs et autres criminels. On sait de façon certaine qu'au XVIIIe siècle elle a été, par exemple, le rendez-vous des contrebandiers de sel de la région. Maintenant ce n'est plus qu'une attraction touristique et un terrain de recherches des archéologues qui, de temps à autre, découvrent quelque curieuse relique du passé. Naours abrita fréquemment des troupes anglaises, australiennes et américaines et les murs portent encore des inscriptions de noms de soldats et de régiments, inscriptions qui sont encore très lisibles et que les Français ont soigneusement conservées.

Bien que cette ville souterraine date du IIIe ou du IVe siècle, elle ne fut découverte qu'en 1887 par un prêtre catholique, l'abbé Danicourt, lequel fut amené à entreprendre des fouilles à la suite de la lecture de vieux documents qui mentionnaient une ville souterraine existant dans la région.

Naours est formée de galeries creusées dans la craie à cent pieds de profondeur. On a déblayé jusqu'à présent un mille et demi de ces galeries, mais l'on pense qu'il en existe beaucoup d'autres. Trois cents chambres ouvrent sur ces couloirs et chaque chambre peut loger une famille. Les galeries mesurent environ dix pieds de haut et dix pieds de large. Les chambres sont disposées de telle façon que les portes donnant sur les galeries ne sont jamais en face l'une de l'autre.

Quatre grandes chambres communiquent ensemble et dessinent une nef et un transept et dans l'une d'elles un autel grossier a été taillé dans la craie. Jusqu'à l'heure actuelle les savants n'ont pu déterminer à quelle époque et pour quel culte cet autel avait été utilisé. Il existe également plusieurs grandes cavernes qui servaient probablement de salles de réunion peut-être à la manière des catacombes de Rome.

MEMO

Dans chaque foyer

En tout temps de l'année

Ces conserves du Québec
ont leur place

Marque 'Montmorency'

QUALITE DE CHOIX

Blé d'Inde en crème,

(blanc ou jaune)

Fèves en gousses,

(jaunes ou vertes)

Pois verts

Tomates

Marque "GOLF"

QUALITE REGULIERE

Blé d'Inde en crème,

(blanc ou jaune)

Fèves en gousses,

(jaunes ou vertes)

Pois verts

Tomates

Si l'on demande aux cultivateurs de produire en abondance, et aux fabricants de ne mettre sur le marché que des produits de qualité supérieure, cultivateurs et fabricants sont justifiables à leur tour d'exiger que les consommateurs achètent leurs productions...

Nos conserves alimentaires rivalisent avantageusement par le soin apporté à leur préparation, par leur présentation soignée et par leur exquise saveur, avec n'importe quel produit de l'étranger...

Nous devons -- à qualité et prix égaux -- nous faire un devoir patriotique d'encourager les industries de chez nous de préférence à celles du dehors...

L'Association des Fabricants de Conserves
de la Province de Québec

"Achetez chez nous
des produits de chez nous"

L'Alliance Nationale est un nid "bleu"

LA DEFAITE DU SIEUR AUGER DESIRABLE DANS S.-JACQUES

L'homme qui manque à sa parole autant de fois qu'il la donne. — Comment il laissait passer des bills ruineux. — Un inconscient?

Il serait difficile d'être plus inconscient que le dénommé Henry Lemaitre-Auger, candidat multicolore dans Saint-Jacques, lorsqu'il prétend avoir travaillé ferme dans les intérêts de cette division.

Depuis que le quartier Saint-Jacques, qui, encore une fois, n'est pas la division Saint-Jacques, a le douteux honneur d'être représenté par le sieur Auger, une foule de problèmes lui sont tombés dessus.

Henry Lemaitre-Auger est réputé porter la désolation partout où il va. Il n'a jamais résolu un problème un tant soit peu épineux, étant trop nul pour cela. Aussi bien l'hon. Irénée Vautrin vient-il d'adresser aux propriétaires de Saint-Jacques cette lettre mettant en relief le néant du personnage :

AUGER-LA-RUINE

"A la dernière session, les autorités de Montréal ont présenté, à Québec, un bill financier. Dans ce bill, page 7, clause 6, les autorités de Montréal se réservaient le droit de réduire une grande partie du capital et les intérêts du coût d'es expropriations passées dans certains autres quartiers et de prélever, au moyen d'une taxe spéciale annuelle et d'une taxe foncière mobile, sur tous les propriétaires pour une période de quarante ans, la somme suffisante pour payer ces montants.

"Quand on sait que cette somme à la charge des propriétaires pouvait être de huit millions (\$8,000,000), vous comprendrez son importance.

"Des l'apparition de ce bill mit des bills privés, je me suis à Québec, à la barre du co-opposé fortement à la passation de cette clause.

"Les autorités de Montréal et particulièrement M. Houde ont reconnu le bien-fondé de mon opposition et ont réimprimé un nouveau bill financier dans lequel cette clause était supprimée et remplacée par la suivante : "Ces montants seront à la charge de la

Cité et seront pris à même son revenu et sans imposition de taxes spéciales" (Voir nouveau bill page 6, clause 6).

DE BONNES AMES

Nous avons fait allusion, la semaine dernière, à la façon inqualifiable dont le propagandiste Henry Lemaitre-Auger s'était conduit à l'égard du président de la Saint-Jean-Baptiste et comment il avait abusé de son titre pour amener à cette société de bonnes âmes sans défiance, afin de jeter le président, l'échevin Trépanier, son bienfaiteur, par dessus bord.

Pourquoi le sieur Auger cherche-t-il toujours à jouer quelque coup de cochon à quelqu'un? Il semble que ce soit dans sa nature. Afin d'être élu par acclamation, aux dernières élections municipales, il avait promis aux libéraux, et particulièrement à M. Vautrin, qu'il ne les embêterait pas. Vous voyez comment il a tenu sa parole!

M. Auger demande des souscriptions pour mener sa campagne à bien. Est-ce que le produit de ces souscriptions a servi à envier quelques constables l'autre soir au marché Saint-Jacques? M. Auger est l'un de ces dévots qui pensent qu'avec le ciel il est toujours des accommodements.

VIEUX ROUGE

trouvait, tout à fait par hasard, derrière lui. On a beau savoir qu'on a une réputation de malice, on n'aime pas beaucoup l'entendre dire tout haut, surtout en public.

Il se pencha et dit à l'oreille du maréchal de Grammont : — Vous êtes un sot!

— C'est bien ce que je voulais dire repartit l'autre avec un beau sang-froid.

C'EST CE QUE JE VOULAIS DIRE

Un soir, à la cour, le maréchal de Grammont qui venait de jeter une carte mal à propos pestait contre lui-même en disant : — Morbleu! J'ai joué comme un Matignon.

Or, le Maréchal de Matignon se

M. ALEX THURBER A CHARGE DE RECONQUERIR CHAMBLY

Le vieux luttteur de nouveau sur la brèche. — Le glas du soliveau Hortensius Béïque.

M. Alexandre Thurber, ex-maire de Longueuil et ex-député de Chamblly, est de nouveau candidat dans ce même comté. M. Hortensius Béïque, le député sortant, qui représente Chamblly à la Législature, depuis 1931, peut en faire son deuil, car M. Thurber est un vieux luttteur très populaire sur les bords du Richelieu. Même que Chamblly se trouve dans la liste des comtés que les libéraux comptent bien reprendre cette année avec Hull, Deux-Montagnes, Trois-Rivières, Rouville et Saint-Sauveur (Québec).

Né à Montréal en 1872, M. Thurber fit toutes ses études au Collège de Longueuil où il gradua et où il puisa la préférence qu'il n'a cessé depuis d'entretenir envers la petite ville du sud du fleuve. En 1915, il était élu, pour la première fois, maire de Longueuil, poste qu'il occupa sans interruption jusqu'en 1925. Entre temps, il était envoyé à la Législature par le comté de Chamblly, à une grande majorité, et fut réélu jusqu'en 1931.

Membre de la Chambre de Commerce du district de Montréal, ainsi que du Board of Trade de la rive sud; vice-président, pendant plusieurs années, de l'Union des Municipalités canadiennes; premier vice-président de l'Union des

Municipalités de la Province de Québec, — telles sont les fonctions, en plus de celles de maire et de député, que M. Thurber exerça avec distinction. Dans les cercles de l'industrie et du commerce, où M. Thurber remporta de réels succès, il est aussi très favorablement connu. C'était un homme d'une activité remarquable, activité que les années n'ont pas ralentie. Son adversaire, M. Hortensius Béïque, a-t-il été aussi heureux en affaires? Nous laissons aux électeurs de Chamblly de répondre à cette question.

A la Législature, le rôle de M. Béïque, pendant les quatre années qu'il y siégea, fut à peu près nul. Il était de la petite bande de ceux qui demeurèrent fidèles à M. Duplessis, et celui-ci se plaignait avec raison d'être à peu près seul pour lutter contre les forces libérales. Il décernait de la sorte un pauvre certificat à M. Hortensius Béïque, mais celui-ci ne méritait pas mieux.

La rentrée de M. Thurber à la Législature sera une excellente acquisition pour celle-ci en même temps que la disparition d'une nullité comme M. Béïque contribuera à faire taire les critiques qui prétendent qu'il y a trop de soliveaux dans notre députation provinciale.

VINDEX

LE BIEN-ÊTRE

Un confrère avait, ces jours-ci, que nous n'en avions jamais été si près qu'aujourd'hui.

Les optimistes ont leur raison d'être, surtout en temps de crise, mais il peut paraître imprudent, à première vue, d'afficher un sentimentalisme trop réconfortant. Pour qui observe et fréquente un peu tous les milieux sociaux, surtout la très nombreuse congrégation des chômeurs, il semble que cet état prospérité soit encore une agréable chimère. S'il ne s'agissait que d'une prospérité minoritaire, telle qu'on l'a pu constater durant les plus beaux jours d'avant 1930, évidemment on pourrait supposer, advenant une reprise des affaires marquée, que la bonne fée n'attendait qu'un signe pour montrer le bout du nez et ramener des sourires de satisfaction sur nombre de figures aujourd'hui affreusement plissées par les mille et un soucis causés par une inquiétude de cinq ans. Mais on peut affirmer, à tort ou à raison, qu'une prospérité partielle, comme celle à laquelle nous avons toujours été habitués, même aux plus belles époques de notre histoire, n'est pas la vraie prospérité, celle que nous voudrions voir instaurer de l'Atlantique au Pacifique, du nord au sud de notre Dominion.

Sans doute une prospérité égale pour tous n'est qu'un beau mythe, mais un quotient de prospérité suffisant pour tout le monde, d'abord, peut-être envisagé comme une éventualité possible, mais à la condition expresse qu'un frein salutaire soit mis de suite aux iniquités inhérentes, à l'égoïsme individuel laissé absolument libre dans toutes ses manifestations. Il devrait être possible, pour peu qu'on veuille s'y mettre sans passion, de laisser le champ libre à l'initiative individuelle tout en ne perdant pas de vue, un seul instant, les nécessités sociales de l'intérêt collectif bien compris, c'est-à-dire la satisfaction des besoins normaux, tout matériels que moraux, de toute la population, et de telle sorte qu'il ne puisse y avoir simultanément, dans un endroit déterminé, opulence et pauvreté, richesse et misère, abondance et pénurie.

Avant 1930, il y avait prospérité, certes. Il y en a même encore, parmi la classe des privilégiés. Mais cette prospérité-là n'est plus du tout notre idéal d'aujourd'hui parce qu'elle exclut trop d'individus de ses rangs. Une prospérité de sein partiel, celle de quelques-uns, une prospérité caricaturale et dont il convient de ne plus désirer le retour dans la crainte, hélas trop fondée, qu'elle ne provoque une autre crise semblable, sinon pire, que celle qui cause tant de ravages autour de nous.

Nous sommes pour la prospérité, mais pour quelque chose de complet, c'est-à-dire qui ait quelque chance d'être durable, humaine, et dont la stabilité ne puisse plus être mise en péril par des égoïsmes individuels incontrôlés.

LES DOCTORESSES

A la suite d'un écho du Courrier des Etats-Unis, le docteur Faveau de Courmelles, dans Monaco-Médical, indique que la première femme médecin fut Madeleine Brès, Française, reçue à la Faculté de médecine de Paris en 1865. Il ajoute :

L'Album Mariani a donné sa biographie il y a près de 40 ans. Elle était femme d'ouvrier et travailla ardemment.

Reçue docteur, le succès ne vint pas de suite. (En 1873 Mme Jenny Touzin publiait un roman, La Dévorante, où était romanée sa misère). C'est dans la misère qu'elle finit, à la Salpêtrière, il y a quelque 15 ans, au lendemain de la guerre.

L'Association générale des médecins de France s'occupait alors d'intéresser le corps médical à son sort et de la secourir.

C'était l'époque où l'on ignorait les équivalences — je parle de 1865 — où il fallait avoir des baccalauréats, et quel mérite, quel labeur il fallait, pour les conquérir!

IL FAUT EN DÉNCHER SIR CHARLEY DUCKETT. — COMME QUOI LE BUREAU DE DIRECTION FAIT DE LA POLITIQUE AUX DÉPENS DES SOCIÉTAIRES.

L'Alliance Nationale est un nid "bleu". Il n'est que d'étudier la composition de son bureau de direction pour s'en convaincre.

On y fait de la politique à coeur d'année aux dépens des sociétaires. Certains journaux libéraux sont traités par sir Charley Duckett comme des chiens dans un jeu de quilles.

C'est tellement vrai que ce grotesque personnage s'attendait sérieusement à être nommé sénateur par M. Bennett. Il avait déjà pris une figure de circonstance et je vous avertis que c'était comique.

Nous reviendrons là-dessus la semaine prochaine, après les élections!

FIAT LUX

LE DR. ANATOLE PLANTE NE CRAINT RIEN DANS MERCIER

Une "lutte à trois" peu dangereuse. — Duplessis au pouvoir, ce serait un recul d'un demi-siècle.

Aux élections provinciales de 1927, le docteur Anatole Plante conquiert son mandat à la Législature par une majorité énorme dans la division Mercier. En 1931, il était réélu dans la même division et arrivait bon deuxième, sous le rapport de la majorité, ne le cédant qu'au général Smart, dans Westmount.

Le docteur Plante doit faire face, cette fois-ci, à deux adversaires : MM. Calixte Cormier, duplessiste-gouiniste, et Odilon Boiteau, libéral indépendant.

C'est même l'une des caractéristiques de la force du parti libéral que ce nombre inusité de libéraux-indépendants (il est vrai qu'ils se retirent peu à peu). Certains libéraux sont si sûrs de la victoire de leur parti que cela réveille chez eux des ambitions non satisfaites.

M. Cormier est un de ces libéraux mécontents qui entreprennent de "libéraliser" le parti. Au lieu de rester dans le cadre libéral, pour faire valoir ses réclamations, cette petite clique soi-disant radicale, pour qui M. Taschereau était un vrai tory, fit bande à part et après des essais infructueux pour entraîner avec elle une fraction importante du parti libéral, elle est aujourd'hui l'alliée de M. Duplessis, ce qu'il y a de plus tory parmi les tories du monde entier.

Avec M. Duplessis comme chef du gouvernement, nous reviendrons aux jours d'avant 1897, alors que le ciel était "bleu" et l'enfer "rouge". La province reculerait de quarante années. Les illettrés redeviendraient la majorité. Les routes seraient abandonnées pour faire plaisir à M. Laurent Barré, de Rouville, qui prétend que la route, en amenant le tourisme, a corrompu la province. Il n'est



Le Dr. Anatole Plante, candidat libéral officiel dans Mercier.

de lire les journaux appuyant l'alliance hybride Duplessis-Gouin pour deviner où sa victoire nous mènerait. Ce sont surtout les progrès dus au libéralisme, tant dans le domaine éducationnel que de l'Assistance Publique, que la "bonne presse", comme elle se baptise elle-même, reproche à l'hon. Alexandre Taschereau.

Malgré ses illusions, M. Cormier sortira de Mercier Gros-Jean comme devant, et son chef tory, M. Duplessis, sera lui-même battu dans Trois-Rivières. Un praticien comme le docteur Plante, spécialisé dans les questions d'hygiène, surtout celles de l'enfance, est indispensable à la Législature, tandis que M. Cormier sera facilement supplanté par beaucoup d'autres avocats plus talentueux que lui. Tout concourt donc à engager la division Mercier à faire encore une fois confiance au Dr. Plante en formant un bloc solide derrière ce fidèle et dévoué serviteur du peuple.

Dr. OX

PLUS DE MAISONS MOINS DE CANONS

Quand donc les peuples pourront-ils empêcher les puissances de se vendre aux marchands de chair humaine?

Depuis quelque temps, en Angleterre et en Allemagne, l'industrie du bâtiment prend d'énormes proportions, surtout en Angleterre. Cette année, par exemple, les Anglais construiront 330,000 maisons d'habitation. Alors qu'en 1921 le nombre des nouvelles résidences édifiées n'y dépassait guère 75,000. En Allemagne, de 1918 à 1928, on en aurait érigé près de 1,400,000. Toutefois cette activité, en apparence considérable, n'a pas réduit le chômage dans des proportions appréciables.

Par contre, depuis quelques années, l'industrie à potentiel destructif celle des armements, a augmenté de notable façon, surtout dans les pays se disant les plus civilisés! Chaque Etat se proclame un partisan jusqu'aboutiste de la paix, si l'on se rapporte aux déclarations officielles des autorités soi-disant compétentes, mais ce serait plutôt d'une paix armée jusqu'aux dents, d'une paix de

transition, en attendant des vents "favorables" qui pousseraient à une "prochaine dernière guerre", sous l'impulsion d'une presse vénale aux ordres des marchands de canons qui, eux, ne désarment jamais, et pour cause.

Cette course aux armements, à la bonne foi de laquelle nous avons le devoir de faire grise mine, n'a pas peu contribué, depuis quelques années, selon les statistiques les plus autorisées, à donner quelque apparence de solidité à une "reprise des affaires" dont beaucoup de gens se félicitent étourdiment et sans se rendre compte que cette "reprise" est à la fois transitoire et dangereuse pour la sécurité internationale.

Quoi qu'il en soit, on peut affirmer qu'il est beaucoup plus utile, plus "humain" de construire des maisons d'habitation que des engins de mort et de destruction, ce qui n'empêche pas que ces derniers ont encore et malheureusement la priorité sur celles-là. C'est que, même dans les pays les plus démocratiques, les marchands de mort subite demeurent encore les puissants du jour, grâce à leur "numéraire persuasif", cause trop fréquente de "chutes d'anges" politiques contre lesquelles le peuple devrait réagir vigoureusement.

FIGARO.

DES CONFÉRENCES TÉLÉPHONIQUES

Les derniers tours de force accomplis par la compagnie Bell. — Sept maires éloignés causent ensemble. — De la Saskatchewan à Edimbourg, Ecosse.

Les événements dont s'inspirent les journaux pour publier des rapports ayant trait aux dommages subis par les réseaux téléphoniques, dans les endroits visités par une tempête ou, comme cela s'est produit récemment, au cours de circonstances critiques précipitées par les tremblements de terre, mettent au jour, en relief, des démonstrations de courage et d'abnégation de la part des employés du téléphone, placés soudain en présence de l'adversité. Ces actes, pourtant méritoires, sont rarement publiés, mais ils n'en constituent pas moins l'essence même de ce qu'on est convenu d'appeler "L'esprit de Service".

L'esprit-de-corps du personnel téléphoniste de la compagnie Bell, et l'attention soutenue dont est l'objet ce très important travail, qui consiste à maintenir toujours intactes les communications orales sur tous les réseaux, se révèle de façon particulièrement remarquable durant ce qu'on pourrait appeler les exigences, les imprévus extraordinaires de notre existence. Et pourtant, cette belle attitude est à la base même de tout travail téléphonique, du plus grand au moindre. Qu'il s'agisse d'une chose tout à fait routinière ou d'un fait exceptionnel, la valeur au jour le jour et intrinsèque du service téléphonique s'accroît de ce que les abonnés en prennent connaissance.

Plusieurs services téléphoniques, qu'on aurait pu fort bien considérer comme étant de la catégorie des exceptions, n'en ont pas moins été aisément mis sur pied au cours de ces derniers semaines. Le simple fait qu'on puisse, entre plusieurs, citer de suite deux cas de ce genre, démontre l'ampleur insoupçonnée et magnifique du potentiel téléphonique moderne.

Il était devenu urgent que, en vue de dépêcher l'expédition des affaires civiles, provinciales et fédérales d'intérêt immédiat, les maires de sept cités canadiennes, d'Halifax à Vancouver, pussent conférer ensemble. Les avoir fait se rencontrer, fut-ce à l'endroit le plus central et, conséquemment, le plus favorable du Dominion, eut impliqué des déboursés importants et aussi une perte de temps que la plupart des maires n'auraient pu raisonnablement se permettre d'utiliser hors de leur bureau respectif.

C'est ainsi qu'on en vint à élaborer une conférence par téléphone. De sorte que, de leur propre appareil local, grâce au précieux appoint des services téléphoniques de longue distance, les premiers magistrats d'Halifax, de Montréal, de Toronto, de London, de Winnipeg, de Calgary et de Vancouver purent ainsi conférer ensemble de la même manière et tout aussi efficacement que s'ils avaient été assis dans une même pièce, autour de la même table. Chacun des maires put ainsi causer avec ses collègues, et être entendu d'eux, si bien qu'au bout de treize minutes de conférence, tout le monde était tombé d'accord quant au sujet en discussion et de la façon, éminemment satisfaisante, dont les dispositions téléphoniques avaient été prises pour rendre possible cette conférence inusitée.

Ecrivant peu après à ce propos, Son Honneur le maire Camillien Houde, C.B.E., de Montréal, qui avait présidé cette réunion extraordinaire, s'exprimait comme suit :

"Ce fut un événement impressionnant... Il eut fallu, autrement, pour chacun des membres du comité, sacrifier plusieurs journées afin de s'y trouver en personne. Un flot de correspondances, des dispositions diverses et toute une organisation eussent été alors nécessaires. Outre cela, l'affaire eût coûté des centaines de dollars... J'offre, ici, mes plus chaudes félicitations à la compagnie Bell pour la parfaite efficacité de ce service nouveau et je puis vous assurer que j'apprécie énormément la découverte d'une méthode effi-



Le Tabac à Pipe ALOUETTE La Cie B. Houde Limitée—Québec NATUREL

L'HON. ARCAD RENFORCIT SON EMPRISE SUR MAISONNEUVE

Précieux témoignages en faveur de la loi des Contrats Collectifs, dite Loi Arcand. — Les discours "océaniques" de M. William Tremblay. — La "huitième" candidature de M. A. Gamelin.

L'hon. C.-J. Arcand était élu député ouvrier de Maison-neuve par une majorité de 1530 voix en 1931, et aussitôt l'hon. Alexandre Taschereau, qui avait promis à la classe ouvrière de prendre l'un de ses représentants dans le cabinet, confia à M. Arcand le portefeuille du Travail, ayant constaté qu'il est "du bois dont on fait les ministres".

Jmais un gouvernement n'a été aussi loin que le gouvernement Taschereau en fait de législation ouvrière, et l'hon. C. J. Arcand a le droit — droit strict, droit absolu — de réclamer sa large part dans cette législation progressive: Loi des Accidents du Travail, la première qui ait été présentée dans une province du Dominion et même sur le continent américain; Loi du Salaire Minimum, en faveur des femmes et des jeunes filles qui travaillent; et Loi des Contrats Collectifs, mieux connue dans le peuple sous le nom de "loi Arcand".

Cette dernière a été commentée élogieusement non seulement dans le Québec, mais dans tout le Canada, aux États-Unis, et même en France. Le gouvernement a par cette loi trouvé le moyen de rétablir l'ordre d'une façon équitable pour tous, patrons et employés, dans chacune des sphères industrielles. La encore, la province de Québec a été une pionnière et cette loi est si favorable aux ouvriers que le procureur d'Ontario, l'hon. Roebuck, vient de déclarer: "La province de Québec nous a encore montré le chemin; cette loi est tellement bonne que nous allons l'appliquer dans l'Ontario".

L'hon. M. Arcand a pour adversaires, dans l' présente lutte, MM. William Tremblay, conservateur, et A. Gamelin, travailliste. M. Gamelin n'est pas un nouveau venu dans le domaine électoral puisqu'il a déjà été candidat sept fois, perdant son dépôt sept fois. On pourrait plutôt dire que c'est un monomane de la candidature. Qui verse les dépôts de cet enragé perdant? En tout cas, les électeurs de Maisonneuve l'abandonneront une huitième fois à sa manie inoffensive en lui donnant juste assez de votes pour remplir le creux de sa main.

M. William Tremblay est l'homme qui prononçait des discours de quatre heures à la Législature. Jugez par là de la dépense de salive que fait cet orateur, au grand désespoir des députés obligés de l'écouter pour maintenir le quorum. Sa seule défense, du reste. C'est un Sahara d'idées sous un océan de mots.

Depuis longtemps que MM. Tremblay et Gamelin fatiguent Maisonneuve, nul doute que cette fois-ci les électeurs leur feront comprendre pour tout de bon qu'ils sont ennuyés de leurs pitreries, et parions que l'hon. C.-J. Arcand bénéficiera d'une majorité double de celle qu'il a obtenue en 1931.

FIGARO.

LE FOYER INTELLECTUEL

Cercle d'études et de débats. — Science et économie.

Sous ce titre promoteur vient de se fonder un "foyer" où, durant tout l'hiver et le printemps prochain, auront lieu une série de conférences scientifiques et économiques, lesquelles seront faites par M. le professeur Jean PERON.

Ces conférences ou cours, auquel

le public est cordialement invité, se feront, jusqu'à nouvel ordre, à 814 est, rue Rachel, entre les rues Saint-André et Saint-Hubert.

Pour tout renseignement complémentaire et inscription, on est prié de s'adresser à la secrétaire-trésorière du FOYER INTELLECTUEL: mademoiselle J. Lavigne, 958 est, rue Duluth. Téléphone: FR.5344.

La séance inaugurale a été fixée au lundi, 25 courant, à 8 heures du soir.

Qu'on se le dise.

ciencie, rapide et fort commode de communiquer si bien à travers l'immense étendue de ce Dominion".

L'autre matin, le service de longue distance fut sollicité pour une communication tellement inaccoutumée que même les opérateurs les plus expérimentés en marquèrent leur profond étonnement. Et voici ce que demandait l'abonné en question :

"Je désirerais causer à ma mère, qui est à Prince-Albert, dans la Saskatchewan, ainsi qu'à ma tante, actuellement à Edimbourg, en Ecosse. Pensez-vous pouvoir m'accommoder de telle sorte que je puisse leur parler simultanément?"

C'était poser là une question plutôt embarrassante. Mais, après consultation avec la section des ingénieurs, les préparations au trafic du téléphone Bell firent des essais préliminaires, après quoi la communication fut aussitôt donnée telle que demandée.

Cette communication était comme le cadeau-anniversaire d'un fils à sa mère, dans le nord de la Saskatchewan. La

tante d'Ecosse était la soeur de sa mère et les deux femmes ne s'étaient point parlé depuis 42 ans. On peut difficilement concevoir toute la joie éprouvée à entendre, d'une distance de 4500 miles, une voix aimée et presque-oubliée. Cela fait qu'on se rend compte, sans peine, que l'effort en vaut bien le peine, qui procura à ces personnes-âgées les moyens de se "voir" l'une l'autre, au moins par l'intermédiaire de leur voix, après une si longue séparation. On imagine aisément, alors, qu'elles se sentirent reconnaissantes d'exister pour goûter aux fruits de la science moderne et jouir d'une expérience qu'il eût été absolument impossible d'accomplir "en leur jeune temps". Et comme suite à cette communication, il y aura un joyeux retour à la maison, car la mère, dans la Saskatchewan, avait été persuadée qu'il lui faudrait retourner en Ecosse pour visiter le pays où s'était écoulée sa jeunesse.

C'est la première conférence outre-mer qui ait été tentée et réussie au Canada.